

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste . . . . .	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal) . . . . .	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Royaume-Uni, France et Espagne . . . . .	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Etats-Unis et Amérique du Sud . . . . .	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-  
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au  
pair à Montréal.

Première année — No 153

Le numéro : 5 sous

Montréal, lundi 10 septembre 1934

## M. Asselin et la Légion d'honneur

Des indiscrets ou des officieux ayant livré à la presse la nouvelle de ma démission de la Légion d'honneur, affaire personnelle à laquelle j'entendais ne donner aucun éclat, les lecteurs de L'ORDRE attendent peut-être de moi un mot d'explication à ce sujet.

J'ai adressé ma lettre de démission à la Grande Chancellerie le jour même que j'écrivais mon article sur « le cas de M. Houde ». Il ne m'appartient pas, de moins pour le présent, de la publier; je dirai seulement qu'elle n'est pas forcément une protestation contre les dernières décorations, comme un journal mal renseigné l'a prétendu. J'aurais cru de mauvais goût de conserver la Légion d'honneur — que la France, après tout, m'avait accordée à titre purement gracieux — tout en critiquant la manière dont la délégation française aux fêtes du IVe Centenaire avait, sur l'avis de Canadiens, distribué cette décoration. Simple question de convenances.

Le lendemain de l'envoi de cette lettre — dont je lui avais communiqué copie — la Légation de France à Ottawa, par un de ses attachés qui est un de mes vieux amis, me faisait savoir:

- 1° Que le maire de Trois-Rivières, M. Robichon, n'avait pas été décoré;
- 2° Qu'à l'exception de celles du cardinal Villeneuve et du sénateur Lespérance, les décorations conférées par la délégation française ne l'avaient pas été au sujet du Quatrième Centenaire, mais qu'elles étaient recommandées depuis longtemps.

Ces déclarations ne changent malheureusement rien au fond de la question. Les chefs de la délégation française, MM. Flandin et Charléty, qui n'avaient pas cru devoir prendre part au déjeuner de la Ville, déclarèrent jeudi, en route pour New-York, que la France « n'accorde pas de décorations sous le coup de menaces », et c'était très bien dit. Le lendemain M.

Flandin télégraphiait au maire de Montréal:

« La mission française Jacques Cartier se souviendra toujours de la gracieuse réception que la municipalité et la population de Montréal lui ont faite. Veuillez être auprès de vos concitoyens l'interprète de notre gratitude émue. »

Cela aussi était très bien dit, mais on se demande qui, hormis M. Houde, avait pu faire à la France les menaces mentionnées la veille.

Quant à moi, gallophile autant par conviction que par tempérament, si ma démission de la Légion d'honneur est une protestation, cette protestation s'adresse non pas à la France mais à l'espèce de trust qui s'est formé au Canada pour la distribution des décorations de ce pays et qui — le cas de l'abbé Groulx, celui du Frère Marie-Victorin, celui du docteur Léo Pariseau, en font foi — ne tient compte des valeurs intellectuelles qu'en tant qu'elles s'allient à quelque qualité officielle.

J'écrivais il y a dix ans, pour expliquer que je ne portasse pas ma Légion d'honneur: « Tant de gens l'ont eue qui ne l'avaient pas gagnée et tant d'autres l'ont gagnée qui ne l'ont pas eue, que de toute façon il y a lieu d'être modeste. »

Même si je n'avais pas démissionné, ce n'est pas la dernière promotion qui m'aurait fait changer d'avis.

Lesperance, Rainville, Huntley Drummond, Cordeau, Paul Lacoste, Colby: autant d'amis des sénateurs Dandurand et Beaubien, sans doute, mais en est-il un seul sur la liste dont on se demande pourquoi il est nommé?

A mon humble avis, les conseillers canadiens de la France officielle devraient voir à ce que, quand un Canadien de langue française est décoré par ce pays, personne, dans le Canada français, ne soit obligé de se demander pourquoi.

Olivar ASSELIN

## La contribution fédérale

Le gouvernement fédéral ne contribuera guère pour plus de \$600,000 par mois au fonds d'assistance aux chômeurs de la province de Québec, suivant une déclaration de M. Taschereau à la presse. Or la seule Commission du chômage de Montréal vient de présenter au Conseil municipal une estimation de \$1,167,000 pour le mois de septembre. Il faut retrancher de cette somme \$50,000 environ de frais d'administration à la charge de la Ville. Sous l'ancienne politique de M. Bennett, la part du gouvernement fédéral s'élevait à \$375,000; quelle sera-t-elle maintenant?

Le Conseil municipal, cela va sans dire, acceptera les chiffres de la Commission du chômage; il serait d'ailleurs imprudent et dans bien des cas injuste de réduire présentement les allocations de chômage. Le gouvernement provincial partagera-t-il de compte à demi avec Montréal le montant du «dole», une fois retranchée la contribution fédérale? Il est probable en effet que M. Taschereau se ralliera à cette politique, plus juste que celle qui consisterait à laisser la Ville se débrouiller toute seule avec un subside fédéral diminué et des finances dans le marasme. L'assistance aux chômeurs relève soit du gouvernement fédéral, maître de la législation commerciale dans tout le pays et aussi des relations interprovinciales, soit des gouvernements provinciaux, auxquels la Constitution a confié la législation d'assistance publique; elle n'appartient pas aux municipalités qui pourtant, par suite de la mauvaise politique de M. Bennett, seront chargées de la majeure partie du «dole».

A la dernière session, le Cabinet fédéral a réparti le crédit extraordinaire de \$40 millions entre les provinces proportionnellement à leur population. M. Bennett a adopté la même attitude dans la distribution des subsides aux provinces pour le maintien du «dole». Une pareille politique, déjà fort discutée quand il s'agissait des travaux publics, est inadmissible dans la distribution des fonds d'assistance aux chômeurs. Le «dole» existe, et il est plus onéreux dans certaines provinces que dans d'autres. Pour être juste, le gouvernement fédéral doit répartir sa contribution proportionnellement aux sommes réclamées par chacune des provinces. Cette manie des gouvernements fédéraux de toujours distribuer les subsides et les secours proportionnellement à la population est bien étrange: elle s'exerce constamment quand la province de Québec aurait droit à un supplément de crédits, et très rarement quand ce sont les provinces de l'Ouest qui y perdraient. Les quatre provinces de l'Ouest, qui ont trois ou quatre villes quelque peu industrialisées, émergent pour \$600,000 par mois au budget d'assistance aux chômeurs; Montréal a probablement plus de chômeurs que ces provinces réunies. Il ne faut pas oublier aussi les crédits spéciaux consentis à chacune des provinces de l'Ouest, au gré de M. Bennett.

Les comparaisons de cette nature sont odieuses, paraît-il; nous n'entendons point blâmer les provinces de l'Ouest d'avoir arraché de l'argent du gouvernement fédéral. La Confédération, chacun le sait, c'est la lutte des gouvernements provinciaux contre le gouvernement central. La contribution fédérale au «dole» est insuffisante dans la province de Québec, et nous le disons. Mais qu'importe au Cabinet Bennett et à nos trois représentants, MM. Duranleau, Sauvé et Dupré?

Dollard DANSEREAU

## La conversion du Huron

LE HURON se souvient de Malvern comme d'une ville anglaise pleine de charme et de beautés architecturales. Il ignorait, jusqu'à ces derniers jours, qu'elle contient d'autres beautés moins artificielles, comme celles que l'on peut contempler en se rendant au camp nudiste, sis quelque part dans les environs. Aussi a-t-il lu avec le plus grand intérêt un article sur le camp de Malvern, lieu de délices s'il en est, au dire de la secrétaire de l'Association nudiste du Middland, la belle et douce et blonde Miss Joan McLeod.

Ainsi donc, les Faces Pâles du pays puritain reviennent ou plutôt en viennent aux habitudes huronnes d'il y a quelques siècles! Mais alors pourquoi les Visages Pâles persécutent-ils les Doukhobors? Parce qu'ils professent le nudisme? Parce qu'ils suscitent des jalousies? Ou bien parce que les Sachems Pâles convoitent leurs biens? Le Huron ne se prononce pas sur la question. Ce ne sont pas les Doukhobors qui l'intéressent, ce sont les nudistes de Malvern et (que Dieu le lui pardonne!) les demoiselles court-vêtues.

Le Huron naturellement, s'est converti à la philosophie du nudisme, non à cause des déclarations charmantes de Joan McLeod (qui pour la circonstance portait quelque chose de plus qu'une simple feuille de vigne), ni pour les mots d'esprit de son «interviewer», ni pour des considérations personnelles, mais simplement par la grâce du Ciel huron, après avoir contemplé quelques instants le «neveu de mon oncle» trotinant dans la rue, l'air intelligent, affairé, supérieur, vêtu d'un habit à basques, de retour de son exhibition où vous savez. Depuis ce jour, depuis cette heure, le Huron a senti qu'il ne pourrait jamais plus être attiré par l'«académie» masculine, même parfaitement belle. Le souvenir du «neveu de mon oncle» même habillé, lui fait préférer la vue d'un macaque même nu et, à plus forte raison, celle de jolies femmes... Simple question d'esthétique, et honni soit qui mal y pense, nom d'un chien! Le Huron est devenu nudiste et il va faire du prosélytisme (1). Il commence en vous donnant quelques détails affriolants sur le mouvement nudiste en Angleterre et sur le camp de Malvern, en particulier. Il espère que d'ici trois mois vous serez tous convertis et que sitôt l'hiver passé vous enlèverez vos manteaux... et le reste.

C'est ainsi que vous apprendrez de la bouche du Huron qu'il existe actuellement 263,469 nudistes des deux sexes en Angleterre. Il s'agit, bien entendu, des nudistes enregistrés, de ceux et de celles qui ont consenti à entrer dans une association («incorporée» ou «limitée», à votre choix). Les dons divinatoires du Huron ne vont pas jusqu'à pouvoir vous dire quel est le nombre même approximatif des nudistes «privés». C'est d'ailleurs une chose

qui ne l'intéresse pas. Toujours parlant chiffres, le Huron vous dira qu'en ce qui concerne le Middland, le plus jeune membre est âgé d'un an et vient de quitter sa sucette, que le plus vieux a soixante-dix-neuf ans, et qu'il la reprend. Le Huron vous dira également que depuis l'avènement du régime hitlérien, le nudisme est en régression en Allemagne au profit des enfants spirituels de Roehm et Cie, tandis qu'il est en progression marquée en Angleterre. Cela vous montre bien la différence d'esprit des deux peuples. Mais passons.

«Le nudisme», dit Joan McLeod, est un état d'esprit. Elle aurait bien pu ajouter que c'est aussi un état de nature. Mais comme la blonde Joan est sérieuse, elle prend le nudisme au sérieux, et le Huron aussi. Mais Joan n'est pas dénuée de tout sens de l'humour, puisqu'elle déclare qu'il est ridicule de chercher à voir le mal là où il n'est pas. Elle n'a pas remonté jusqu'au temps de la bonne reine Betty, époque bénie entre toutes, disent les historiens, où l'on se baignait dans le costume du Père Adam et de la Mère Eve, et où personne (chose plus extraordinaire) ne regardait son voisin ou sa voisine. Joan s'est contentée de parler de l'époque actuelle, qui est en définitive la seule qui nous intéresse.

La sympathique secrétaire de l'Association nudiste du Middland a déclaré que le camp offre tout le confort moderne, et que l'on s'y amuse honnêtement. Il existe dans cet Eden un corps de ballet, composé de 50 danseuses, qui certainement ne dansent pas au son du jazz. Les jeunes filles n'ont pas besoin d'être chaperonnées pour entrer dans le camp, ni les dames d'âge plus mûr, ni les jeunes hommes, mais les hommes mariés ne peuvent s'y rendre qu'accompagnés de leurs légitimes. C'est que les hommes mariés ne sont, paraît-il, pas toujours sérieux; il a fallu, dans le passé, en expulser un certain nombre.

Le nudisme même «intégral» est encore relatif. Les membres de l'association peuvent se vêtir en cas de besoin, et (réjouissez-vous avec le Huron) le service de table est assuré par des domestiques entièrement vêtus. Il est bien évident que ce n'est pas dans le monde des garçons de salles ou des serveuses que se développe la pure «philosophie» du nudisme. C'est très compréhensible. Mais le contraire ne serait peut-être pas désagréable, et si le Huron était servi dans son restaurant habituel par des demoiselles ayant fait un stage dans l'île du Roi Pausole, il s'iroterait son café avec peut-être plus de plaisir — plaisir spirituel, esthétique, bien entendu.

Vous allez dire qu'il y a quelque chose de choquant à se faire servir par un domestique vêtu, dans un camp de nudiste. Le Huron ne partage pas votre avis sur ce point. D'ailleurs, comme le dit la jolie Joan, on ne se rend pas dans un camp de nudistes pour soulever le regard l'anatomie de sa voisine... ou de son voisin. On y va pour

## La lutte des clans politiques en Australie

C'est avec un intérêt particulier que l'on attend les résultats des élections fédérales australiennes du 15 septembre. Non, certes, que la campagne électorale actuelle diffère en quoi que ce soit des précédentes, mais il y a cette fois quelque chose de plus dans ces élections. Il ne s'agit plus d'un simple changement de parti au pouvoir ou d'une banale confirmation du gouvernement actuel. Il s'agit de savoir si les partis d'ordre parviendront à écarter les extrémistes de toutes nuances qui ont presque ruiné le pays par leurs folles expériences. Il y a la réaction d'un pays jeune, en voie de formation, contre la tyrannie des partis purement politiques. L'Australie va livrer une bataille qui décidera de son sort pour plusieurs années. Si le chef de la fraction socialiste-bolchevisante, M. Lang, arrive au pouvoir, on peut être certain qu'il fera, selon son expression, «une omelette» de toutes les institutions existantes. Cette phrase rend très exactement la pensée des extrémistes australiens qui ne peuvent vivre que par la lutte de classes et qui ne recherchent que l'instauration de la dictature du prolétariat. Les agents de Moscou ont été très actifs en Australie depuis plusieurs années, où ils ont trouvé dans les milieux politiques corrompus toutes les complications conscientes ou inconscientes qu'ils pouvaient souhaiter.

Le parti actuellement au pouvoir, le Parti Uni, de M. Lyons, est analogue à la coalition qui gouverne en Angleterre. Il représente des intérêts divergents mais qui ont fait cause commune contre les socialistes de gauche. Le Parti Uni compte un nombre considérable de socialistes convertis. Il est relativement protectionniste. Comme il peut avoir besoin de l'aide du parti agrarien, il ne se prononce pas définitivement sur la question des tarifs douaniers. Il a quelques chances de conserver le pouvoir, mais sa politique future sera certainement très différente de ce qu'elle a été depuis le renversement de Scullin. Les agrariens qui représentent en définitive l'ossature de la nation ont gagné du terrain, paraît-il, car il y a bon nombre de gens effrayés par la menace bolcheviste et d'ailleurs dégoûtés du socialisme sous n'importe quelle forme. Les agrariens sont modérés, comme tout groupe réclame «utile», ils professent l'orthodoxie économique, ils sont partisans de tarifs fiscaux et non protecteurs, ils sont les adver-

saires de la création d'industries «artificielles» dans un pays qui manque de certaines matières premières et surtout d'un marché suffisant. Les éleveurs, les cultivateurs, grands ou petits, sont maintenant agrariens, ainsi que les propriétaires moyens, les commerçants, et en général ce que l'on pourrait appeler l'élite du pays. Ils forment l'élément stabilisateur par excellence. Leur chef, M. Page Croft, passe pour un homme prudent et averti, qui ne donne pas dans les utopies à la mode.

Parti Uni et Agrariens ne représentent que deux partis. Il y en a trois autres, qui eux, sont à gauche. Non pas une gauche modérée, simplement progressiste, mais une gauche activiste, anti-démocratique, doctrinaire, soucieuse d'action directe, radicale. Le premier groupe, celui de l'ex-premier ministre Scullin, représente les travailleurs bolchevisants dont M. Lang est le chef indiscuté. On se rappelle trop bien «l'expérience» Lang dans le domaine provincial pour conserver l'ombre d'un doute sur la politique qu'il suivrait en cas de victoire. Il commencerait par procéder à la répudiation des dettes, à la nationalisation de toutes les richesses naturelles, des banques, de l'industrie, du commerce, des terres, et il terminerait par quelque expérience du même goût, dans le domaine social. En deux mots, il ferait du bolchevisme. Enfin, cinquième parti: celui de C. H. Douglas, des technocrates économiques qui laisseraient loin derrière eux tous les bolchevisants et même tous les bolchevistes.

Pour le moment, ces trois partis de gauche semblent irrémédiablement opposés les uns aux autres. Mais il n'y aurait rien d'étonnant qu'à la onzième heure ils fissent cause commune pour balayer les deux groupes de droite. Un cartel des gauches en Australie aurait de grandes chances de remporter la victoire, quitte ensuite à se disloquer lorsqu'il s'agirait de mettre en pratique des théories gouvernementales opposées. Il ne pourrait en résulter que le chaos.

Souhaitons que les éléments d'ordre remportent la victoire, car si les extrémistes arrivaient au pouvoir ils démoliraient non seulement l'Australie, mais ils compromettraient gravement l'unité de l'Empire britannique.

André BOWMAN

## Quelle infamie!

Les conservateurs canadiens-français ont avalé le bill de la monnaie bilingue tel qu'il a été présenté par le Cabinet Bennett; le sort des fonctionnaires canadiens-français ne les intéresse guère; ils ont consenti au morcellement injuste des comtés de la province de Québec; ils restent impassibles devant le mépris affiché à l'égard des privilèges des Canadiens-Français aux Communes, et ils font mine de croire que la province de Québec reçoit une portion convenable des crédits fédéraux. Il est une chose qu'ils ne peuvent tolérer, et ils vont saisir incontinent MM. Sauvé et Duranleau de leurs plaintes à ce sujet: trois libéraux notoires, MM. DeCelles, Chenier et Legault, ont été nommés officiers-rapporteurs pour la prochaine élection fédérale, et ces nominations ont été faites au détriment des conservateurs bien-pensants de Montréal.

Un officier-rapporteur habile peut gagner jusqu'à \$1,500 au cours de l'élection. On conçoit alors l'indignation des conservateurs de Montréal contre MM. Duranleau et Sauvé qui, soit par négligence, soit respect pour M. Bennett, ont laissé passer une telle infamie. Nous espérons que justice sera rendue sans tarder aux protestataires. Par définition le parti conservateur est celui de la tradition; or de temps immémorial les élections sont faites, dans chaque comté, sous l'habile direction d'un partisan du gouvernement sortant de charge. Messieurs Duranleau et Sauvé, vous ne pouvez rompre une aussi auguste tradition, également respectée par les libéraux et les conservateurs.

L'assemblée des protestataires aura lieu à l'hôtel de la Place Viger, lundi soir; souhaitons que les délibérations soient publiques et que les journaux nous en feroient un rapport exact: «il faut rir avant de mourir de peur de mourir avant d'avoir ri», disait La Bruyère. — D. D.

## LA TRIBUNE DU LECTEUR

### «La grande aventure de Lemoyne d'Iberville»

Le 7 septembre 1934.

Cher monsieur,  
Vous avez donné à vos lecteurs, dans L'ORDRE d'hier, un excellent résumé de mon livre, ou, plutôt, un fort bon aperçu de ce qu'on y peut trouver. Je vous en remercie très cordialement. N'étant pas historien de métier, je n'ai pas songé à faire un livre savant: le père Lejeune s'en était d'ailleurs avisé et avec raison. Je n'ai pas voulu,

d'un autre côté, romancer outre mesure, désireux que j'étais de renseigner le lecteur avec assez d'exactitude sans trop l'ennuyer. Ce dernier souci m'a fait rechercher l'anecdote caractéristique, dans les récits des campagnes militaires. J'ai serré mon sujet de plus près, pour l'aventure louisianaise, parce que cette partie de la vie de mon héros est moins connue du lecteur moyen.

L'ORDRE que je lis toujours avec grand intérêt, publie une chronique des livres fort utile. Je saisis l'occasion de vous en féliciter.

Pierre DAVIAULT

## Échos

### Abominations

Depuis si longtemps qu'on entendait parler du Normand, du Breton, de la Jeanne d'Arc et du Ville d'Ys, c'est un vrai soulagement que de lire la circulaire où le ministre de la marine française, M. Pietri, rappelle à ses compatriotes, touchant le genre des noms de navires, les lois éternelles du bon sens français. On dira désormais, «la Ville d'Ys», «la Jeanne d'Arc», sans s'occuper de savoir si ces bateaux sont des frégates, des flûtes, des croiseurs ou des cuirassés. A la bonne heure!

Quand il y aura dans le journalisme une autorité équivalente à celle du ministre dans la marine, les journalistes qui parlent du «Le Figaro» seront exclus de la profession et renvoyés à l'«école du rang». Mais pourquoi diable, en attendant, ces fautes ne sont-elles pas signalées aux élèves de nos écoles secondaires comme de pures abominations? — O. A.

### Mary Pickford au Congrès?

La bien-aimée du monde va-t-elle briguer les suffrages électoraux, elle à qui appartiennent tous les cœurs yankées?

Il semble définitivement prouvé que celui de Douglas Fairbanks lui a échappé à jamais.

«Doug» n'a-t-il pas été cité comme complice lors de l'action en divorce intentée par lord Ashley contre sa femme? «Mary», de son côté, a demandé le divorce. Délaisée par l'amour et par le cinéma, elle va se lancer dans la politique.

Elle a tâté, d'abord, de la littérature. On a pu lire dans certaines revues des articles signés d'elle d'un ton puéril et philosophique.

Au Congrès de Washington, on assure que la jolie artiste aspire à y trouver un siège. Dans quel Etat se présenterait-elle? Mais, voyons, en Californie!

(1) Le Huron, cela va sans dire, fait de l'ironie. — N., D., L., R.

## La douane sur les vins

En route pour Genève, M. Bennett a conféré, à Paris, avec le ministre du Commerce français, M. Lamoureux. Aucun communiqué n'a été envoyé à la presse au sujet de cet entretien; on croit cependant qu'il a été question d'une entente commerciale par laquelle les vins français bénéficieraient d'un tarif privilégié à la douane canadienne, et qu'en échange le gouvernement français leverait l'embargo sur notre blé. Les agents du gouvernement canadien continuent les négociations commencées par M. Bennett.

Les accords d'Ottawa et l'impérialisme économique qui s'ensuivit ont diminué considérablement la valeur de nos échanges avec la France. Par la grâce du gouvernement fédéral, nous avons goûté des «Bourgonnes» australiens et sud-africains; ceux qui s'y connaissent prétendent qu'ils sont détestables. La mévente du blé force notre premier-ministre à traiter avec la France. Si, pour la même raison, le gouvernement canadien négociait des traités de commerce avec quelques pays de façon à nous créer des débouchés en Europe, nous aurions presque le droit de nous réjouir de la mévente du blé.

L'abolition de la loi Volstead aux Etats-Unis facilite la contrebande de l'alcool au Canada. Il n'y a qu'un moyen efficace d'empêcher un commerce immoral qui peut aboutir aux excès du «gangsterisme» en notre pays, c'est de laisser entrer l'alcool et le vin moyennant un tarif raisonnable. Les déclamations des vieilles filles puritaines et des sociétés de tempérance ont coûté cher aux Etats-Unis; notre gouvernement fédéral, encore sous le joug des énergumènes, devrait profiter de l'expérience américaine, et assurer une plus grande liberté du commerce de l'alcool. — D. D.

Le genévrier (gin) de Kuyper fut le premier connu au Canada et il reste le favori de «nos gens». C'est une boisson de gentleman, à prix populaire. (r-b)

## Vocabulaire diplomatique

Les opérations diplomatiques, pour être accréditées auprès de l'opinion, par le canal des journaux, ont besoin d'une formule, d'apparence scientifique ou de résonance historique, qui leur donne du prestige. C'est ainsi que M. Léger, inspirateur de la politique pactomane de M. Barthou, a trouvé, dit-on, une formule qui mérite fortune: il ne signe pas des traités, il forme «un holding politique».

Le mot est amusant, la chose est moins drôle. On sait à quoi ont abouti les holdings financiers, pratiqués aux Etats-Unis.

Un ami de L'ORDRE qui s'intéresse particulièrement au succès de notre journal faisait dernièrement son tour de Gaspésie. Il regrette comme beaucoup d'autres de n'avoir pu boire qu'en contravention, partout à l'est de la Rivière-du-Loup. Il n'en a pas moins remarqué à toutes ses étapes que le touriste avait sa provision de gin de Kuyper, boisson favorite de l'excursionniste à cause de ses qualités et de son bon marché. (r)

Épingles de sûreté germaniques

Une des grandes préoccupations de M. Rosenberg et de son entourage est de prouver que les anciens Germains n'étaient nullement des barbares, mais un véritable «Kulturvolk», un peuple hautement civilisé, qui ne le cédait en rien aux Romains et aux Orientaux sur le chapitre du raffinement. Ou plutôt, il ne le cédait que de très peu: on vient de découvrir une épingle de sûreté qui date de 1,400 ans avant J.-C.; celles que l'on a trouvées en Italie ne seraient, paraît-il, plus anciennes que d'un siècle. Cependant, le mot allemand qui désigne ces épingles ou broches, «Fibel», semble bien venir du latin «fibula».

# REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

## M. Bennett voyage...

Le mystérieux Pierre Simon égrène ses élégants petits paragraphes sur les voyages de notre premier-ministre. Il ne voit pas très bien pourquoi M. Bennett est allé en Europe où rien ne semble exiger sa présence, alors que tout devrait le retenir au Canada. Le départ de M. Bennett intrigue d'autant plus le mystérieux Pierre Simon que, dans quelque six mois, notre grand voyageur devra reprendre le bateau.

On dit également — et il y a une relation entre les deux faits — que M. Bennett tient beaucoup à assister au jubilé de Sa Majesté le Roi George V qui aura lieu en 1935 vers la fin du printemps.

On conçoit que la présence de M. Bennett, comme Premier Ministre du Canada, dans tous les atours et costumes de cette fonction, ne peut que faire appel à l'amour-propre bien légitime du chef conservateur.

Et s'il tient à être à Londres, en cette circonstance, c'est en qualité de Premier Ministre.

D'où l'on peut augurer qu'au retour de Genève, cet automne, M. Bennett préparera une autre session fédérale, qui se continuera jusqu'au printemps prochain; que celle-ci sera alors ou suspendue ou dissoute pour permettre au Premier Ministre de retourner à Londres...

Et que les élections n'aient pas lieu avant que ces événements aient connu leur plein accomplissement.

A Genève, cet automne; à Londres, au printemps prochain; et au peuple le plus tard possible.

Tel est le programme évident du chef conservateur.

Il y a plusieurs mois que M. Asselin a expliqué tout cela, mais le mystérieux Pierre Simon le présente à ses lecteurs comme une nouvelle bien à lui. Au fait, il s'est peut-être démontré cela à lui-même, tout seul, comme Pascal enfant se démontrant les théorèmes d'Euclide... Le numéro de l'ORDRE où M. Asselin donnait ses prévisions sur la date des prochaines élections et sur les odyssées attendues de notre Bouvier à sans doute échappé à l'attention du mystérieux Pierre Simon. Ce journaliste est inimitable: comme il n'écrit pas tous les jours, il ne lit probablement pas les journaux quotidiennement...

## Le commerce franco-canadien

Notant que les discours de M. Flaudin sont « toujours clairs et concis », le SOLEIL écrit ce qui suit au sujet des paroles prononcées à Ottawa par le délégué français:

A Ottawa, samedi dernier, entraîné par l'exemple des ministres fédéraux, M. Flaudin a été heureux en parlant des relations économiques franco-canadiennes. Certes, a-t-il bien voulu dire, la France ne demande pas mieux que de déceler le volume de son commerce avec nous. Cependant, pour qu'un commerce soit suivi, il convient que le mouvement des échanges s'équilibre le mieux possible entre deux pays amis.

C'est rappeler discrètement que, bon an mal an, la balance du commerce que le Canada fait avec la France nous est invariablement favorable, par une marge relativement forte. De fait, en dehors d'une liste d'articles favorisés par un traité, le tarif canadien paralyse l'élan que, tout naturellement, Français et Canadiens voudraient donner à leurs relations économiques.

Car, ne l'oublions pas, il n'en est pas de la France comme de l'Angleterre, dont la balance du commerce invariable avec le Canada compense, dans une large mesure, celle des échanges des denrées, de tout types profitables aux Canadiens.

Est-il besoin de prédire que, avant longtemps, les circonstances politiques seront plus favorables à la préparation d'une nouvelle entente franco-canadienne? Elle résultera libéralement le vou naïvement exprimé devant M. Flaudin par un ministre conservateur.

Le SOLEIL éprouve d'autant plus de plaisir à conclure contre M. Bennett qu'indépendamment des querelles de partis, cette conclusion est juste.

Au CANADA, M. Turcotte avait accueilli avec non moins de satisfaction les paroles de M. Flaudin à Ottawa, mais au lieu de rester sur le terrain des questions commerciales où il triomphait facilement, notre confrère montréalais s'était laissé entraîner à son thème favori: l'union des trois grandes démocraties, France, Angleterre, Etats-Unis contre la guerre.

Pendant ce temps, L'ILLUSTRATION, qui se montre très francophile et qui réclame l'amélioration de nos relations commerciales avec la France, fait des prodiges de dialectique pour concilier sa francophilie et son culte de M. Bennett. L'ILLUSTRATION, la France, M. Bennett, ménage à trois, équilibre instable. Quel beau sujet de revue pour Henri Letondal...

## Ni « trust » ni « brain »

Au CANADA, M. Edmond Turcotte relève les contradictions dans les prétextes que M. Houde a apportés pour justifier le congédiement de son brain trust.

Le maire a toute sorte de griefs contre son « brain trust ». Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé. Il se plaint d'avoir dû faire « à peu près seul » depuis avril les démarches nécessaires pour l'obtention de crédits. Cela n'a pourtant rien d'insolite. Le Comité consultatif des finances existait, comme son nom l'indique pour être consulté, non pas pour gouverner. Au fait, le désir manifesté par le Comité d'être investi juridiquement de certains pouvoirs de gouvernement est le prétexte même qu'invoque M. Houde pour le dissoudre en disant qu'il a cessé de lui être utile.

Juste. M. Houde s'entoure de conseillers et se plaint qu'ils n'agissent pas. S'ils avaient pris quelque initiative, il les aurait accusés de vouloir se substituer à lui. C'est simple, clair, net, mais cela dépasse l'entendement de l'électeur moyen. Ça, c'est affaire de brain.

Affaire de trust, c'est-à-dire de confiance: M. Houde se plaint que les banquiers ne veulent plus faire crédit à la Ville alors qu'ils avancent sans difficulté des fonds à la Province.

M. Houde se plaint assez curieusement que la finance ait moins confiance en la Ville de Montréal qu'en la Province de Québec, alors que le crédit de Montréal, dit-il, est meilleur que celui du gouvernement provincial.

Cette proposition, on le voit tout de suite, contient un principe essentiel de confiance: M. Houde dit qu'il a cessé de lui être utile.

tradition. M. Houde fait de l'antonomasie comme M. Jourdain faisait de la prose: sans le savoir. Le crédit du gouvernement comme le crédit d'un particulier repose sur la confiance de l'épargne, c'est-à-dire, en définitive, sur la banque, dépositaire de l'épargne. Le degré de confiance est donc la mesure du crédit. ET PAS DE CONFIANCE, PAS DE CREDIT. Par conséquent, s'il est vrai, comme l'assure M. Houde, que la finance a moins confiance en la Ville de Montréal qu'en la Province de Québec, c'est donc, quoi qu'il en pense, que le crédit de Montréal est moins bon. Il n'y a pas à sortir de là.

L'argument de M. Houde à ce sujet fera sans doute impression sur les simples. Il reproche aux banques d'accorder des crédits à la Province plutôt qu'à la Ville, alors que celle-ci a un déficit budgétaire moins élevé que celle-là. Peut-être, mais la Ville accumule les déficits depuis bien plus longtemps que la Province et, surtout, en tenant simplement compte des proportions, il ne faut pas oublier qu'un déficit comme celui de la Province est relativement minime pour un Etat, tandis qu'un déficit de l'importance de celui de Montréal est énorme pour une municipalité. Voilà pourquoi les banques n'ont plus de trust en Montréal ni, surtout, en ses administrateurs.

Et maintenant que le brain trust s'est évaporé, Montréal et son maire n'ont plus ni brain ni trust.

A remarquer à ce sujet que si elles donnent d'abondantes nouvelles dans leurs pages d'information, la PRESSE et la PATRIE se sont jusqu'ici abstenues de tout commentaire dans leurs pages de rédaction.

## Coalition

On reparle d'un gouvernement de coalition. La TRIBUNE le considère comme impossible et y voit, non sans raison, le projet d'un gouvernement défilant qui se cramponne au pouvoir.

A intervalles irréguliers, la presse d'inspiration tory reparle de façon plutôt évasive, il est vrai, de la formation d'un gouvernement « national » à Ottawa. C'est comme si elle s'essayait à faire pénétrer dans les esprits la pensée qu'il peut résulter d'un gouvernement de coalition de choses qui seraient bonnes pour les conservateurs quant à leurs principes politiques respectifs. C'est aussi parce que tentant venir la défaite, le parti tory imagine qu'il n'y a qu'un moyen d'échapper à la débâcle: c'est d'user de subterfuges pour essayer de convaincre l'électorat que le parti oppositionniste souhaite, dans l'intérêt même du pays, de se rapprocher de M. Bennett.

Or, un gouvernement national, d'un nom national, de coalition ou de quelque autre nom qu'on l'appelle, apparaît, en ce moment, aux observateurs politiques les plus clairvoyants chose à peu près impossible. Et même si un tel gouvernement était possible en l'occurrence, il ne serait pas désirable.

Surtout pas désirable. Quant aux grands principes politiques qui opposent nos libéraux et nos conservateurs, ils ne sont pas tellement impossibles à concilier, puisque les uns et les autres ont un grand principe commun: l'opportunisme.

En somme, la loi du travail oblige la femme aussi bien que l'homme. La nature veut, par le partage des aptitudes, que la femme soit l'aide assidue de l'homme dans tous les champs de l'activité qui ne répugnent point à sa mission première. Si cette compagne dévouée rend de si précieux services à la ferme, à l'atelier, à l'école, pourquoi lui fermer, par un décret-loi l'entrée d'autres sphères où son intelligence, sa technique, sa patience rendent son concours si appréciable?

Et, comme il y aura toujours des occupations plus rudes ou trop difficiles où la femme ne pourra jamais prendre la place de l'homme, n'est-ce pas à celui-ci de se choisir un état viril sans concurrence féminine à redouter?

Le SOLEIL veut que s'applique - en ce domaine la loi de la sélection, de la survie du plus fort ou du plus apte. Tant pis pour les plus faibles, périsse qui voudra les protéger.

« Bonne Entente » M. Hepburn a donné un porte-feuille de ministre à un Canadien-français de la province d'Ontario. Ce ministre, M. Leduc, s'est adjoint un secrétaire également canadien-français, M. Maurice Tremblay. Une loge orangiste proteste contre la nomination de M. Tremblay. Ce qui fait écrire à M. Charles Gautier, au DROIT:

Les Orangistes n'ont jamais admis le droit des catholiques à posséder des écoles qui leur soient propres. La question de la répartition des taxes scolaires, ils ne l'ont jamais comprise ni même étudiée. Ils ne seront satisfaits que le jour où il n'y aura que des écoles publiques et où il ne s'ensuivra qu'une seule langue.

Mais qu'ils s'opposent à la nomination d'un secrétaire, parce que celui-ci connaît les deux langues officielles, cela nous dépasse. Que M. Maurice Tremblay — c'est de lui qu'il s'agit — sache l'anglais, les Orangistes n'ont certainement rien à y redire. S'ils entrent dans une colère bleue ou jaune, c'est que M. Tremblay, à la connaissance de l'anglais, joint celle du français.

M. Tremblay parlerait, en plus de l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le japonais, le chinois, le patagon, le petit-nègre, ou le langage primitif des singes et des guenons de la République d'Orange, que ces messieurs et dames de la « Loyal True Blue Association » n'en seraient pas froissés dans leurs sentiments intimes. Ils n'en auraient sans doute, envers lui, que plus d'admiration. Mais M. Tremblay sait le français. Il conversera en français avec des citoyens franco-ontariens. Il correspondra avec eux en cette langue et sur papeterie officielle. Il pourra établir aussi, de ce fait, des relations plus cordiales avec les habitants de la réserve québécoise. C'en est assez pour qu'il devienne aussitôt le pelé, le galeux, à qui l'accès de « Queen's Park » doit être défendu. Haro sur le baudet!

Et dire qu'il y a des gens qui croient sincèrement au bilinguisme pratique et à la bonne entente!

## « Spencerwood »

Un correspondant du SOLEIL réclame la réfrancisation du nom donné au domaine du lieutenant-gouverneur de la province. E. L. reprend l'idée à l'ACTION CATHOLIQUE.

Dans une lettre au « Soleil », M. J.-A. Denault suggère que l'on remplace le mot « Spencerwood » par celui de « Manoir Jacques-Cartier » pour désigner la résidence de notre lieutenant-gouverneur.

A l'occasion du passage des délégués français dans cette province, nos hommes publics ont prononcé des discours tout imprégnés d'amour pour le verbe français.

Nos illustres cousins partis, c'est à nous qu'il appartient de faire en sorte que ces belles réunions françaises aient un lendemain.

L'une des premières tâches qui s'imposent à notre zèle n'est-ce pas de passer la charrue à travers cette croûte anglaise qui enlève à notre province sa physiologie française?

Et pourquoi ne commencerions-nous pas par le sommet d'où l'exemple pourrait être vu de loin?

Est-il plus normal d'appeler « Spencerwood » la résidence du lieutenant-gouverneur de Québec qu'il le serait de désigner du nom de Manoir St-Jean-Baptiste la maison habitée par le lieutenant-gouverneur ontarien?

A rapprocher de ce que M. Asselin a écrit dans l'ORDRE à ce sujet.

Puisque sur ce point Québec et Montréal tombent d'accord, pourquoi cela ne se ferait-il pas?

semble-t-il, ce qui est survenu dans le cas du charbon.

L'existence d'un trust de l'essence est indéfinissable. Et dans notre province, ce trust semble pressurer le consommateur plus que partout ailleurs. Il est du moins permis de le croire puisque nous payons l'essence deux fois plus cher qu'aux Etats-Unis et un gros tiers de plus qu'en Ontario.

Il serait immoral que l'autorité compétente continuât plus longtemps de nous laisser tondre ainsi. Elle devrait trouver des moyens énergiques pour faire cesser de tels abus.

On ne se débarrasse pas de ces trusts-là aussi facilement que M. Houde s'est débarrassé de son brain trust breunex.

## Le travail féminin

Sur cette question, je ne saurais mieux faire que de renvoyer le lecteur aux judicieux articles de notre Dollard Dansereau qui a clairement fait la part de ce qui est souhaitable et de ce qui est réalisable. On rapprochera utilement de son dernier article à ce sujet cette note de L. R. parue dans le DROIT:

On rapporte que Mussolini a l'intention de retirer les femmes de l'industrie. Tout d'abord, dit-il, le travail extérieur vient en conflit avec le principal devoir des femmes qui est d'élever des enfants. Ensuite, les positions qu'occupent les femmes dans l'industrie devraient être confiées à des hommes afin de faire disparaître le chômage et de relever le moral de la population. Vérités primaires qui choquent notre libéralisme. Il est étonnant qu'on ne se soit pas préoccupé plus tôt de rétablir l'ordre normal et de redonner aux personnes les fonctions que la nature leur avait confiées. Le désordre social dure depuis si longtemps que l'on a fini par l'admettre comme permanent. Vouloir revenir au bon sens semble aujourd'hui une injustice. Sous un régime démocratique on ne pourrait pas espérer une réforme semblable, pourtant si simple et si naturelle.

On a dit que lorsque le pouvoir tient compte non pas des caprices et des théories individuelles, mais du bien général, il est plus facile de faire entendre raison. Comment une nation peut-elle prospérer et durer quand la moitié de ses femmes travaillent dans l'industrie, le commerce et le fonctionnarisme, alors que la moitié de ses hommes se trouvent sans emploi? C'est l'envers du sens commun. Le travail féminin ne devrait être toléré qu'à titre temporaire et seulement dans le cas où le travail masculin est insuffisant.

Mon cher L. R., vous avez raison. Mais pourquoi vous exposer aux foudres de quelque ancienne déesse de mademoiselle Idola Saint-Jean? ...

Le SOLEIL sera beaucoup plus sympathique à nos féministes intégrales, car non seulement il doute du succès de l'entreprise mussolinienne, mais il veut laisser le champ du travail ouvert librement aux deux sexes, comptant sur la rudesse ou sur la difficulté de certains travaux pour opérer un partage des tâches entre l'homme et la femme.

Ainsi, une fois de plus, l'économiste qui gouverne l'Italie, s'apprête de réaliser une réforme préconisée surtout en pays copéens, mais dont on a parlé aussi en Canada. On suivra cette apparente régression féministe avec intérêt, même en pays britannique ou américain, avec un peu de scepticisme quant à l'étendue du succès de « Duce » dans une entreprise si délicate.

En somme, la loi du travail oblige la femme aussi bien que l'homme. La nature veut, par le partage des aptitudes, que la femme soit l'aide assidue de l'homme dans tous les champs de l'activité qui ne répugnent point à sa mission première. Si cette compagne dévouée rend de si précieux services à la ferme, à l'atelier, à l'école, pourquoi lui fermer, par un décret-loi l'entrée d'autres sphères où son intelligence, sa technique, sa patience rendent son concours si appréciable?

Et, comme il y aura toujours des occupations plus rudes ou trop difficiles où la femme ne pourra jamais prendre la place de l'homme, n'est-ce pas à celui-ci de se choisir un état viril sans concurrence féminine à redouter?

Le SOLEIL veut que s'applique - en ce domaine la loi de la sélection, de la survie du plus fort ou du plus apte. Tant pis pour les plus faibles, périsse qui voudra les protéger.

## « Bonne Entente »

M. Hepburn a donné un porte-feuille de ministre à un Canadien-français de la province d'Ontario. Ce ministre, M. Leduc, s'est adjoint un secrétaire également canadien-français, M. Maurice Tremblay. Une loge orangiste proteste contre la nomination de M. Tremblay. Ce qui fait écrire à M. Charles Gautier, au DROIT:

Les Orangistes n'ont jamais admis le droit des catholiques à posséder des écoles qui leur soient propres. La question de la répartition des taxes scolaires, ils ne l'ont jamais comprise ni même étudiée. Ils ne seront satisfaits que le jour où il n'y aura que des écoles publiques et où il ne s'ensuivra qu'une seule langue.

Mais qu'ils s'opposent à la nomination d'un secrétaire, parce que celui-ci connaît les deux langues officielles, cela nous dépasse. Que M. Maurice Tremblay — c'est de lui qu'il s'agit — sache l'anglais, les Orangistes n'ont certainement rien à y redire. S'ils entrent dans une colère bleue ou jaune, c'est que M. Tremblay, à la connaissance de l'anglais, joint celle du français.

M. Tremblay parlerait, en plus de l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le japonais, le chinois, le patagon, le petit-nègre, ou le langage primitif des singes et des guenons de la République d'Orange, que ces messieurs et dames de la « Loyal True Blue Association » n'en seraient pas froissés dans leurs sentiments intimes. Ils n'en auraient sans doute, envers lui, que plus d'admiration. Mais M. Tremblay sait le français. Il conversera en français avec des citoyens franco-ontariens. Il correspondra avec eux en cette langue et sur papeterie officielle. Il pourra établir aussi, de ce fait, des relations plus cordiales avec les habitants de la réserve québécoise. C'en est assez pour qu'il devienne aussitôt le pelé, le galeux, à qui l'accès de « Queen's Park » doit être défendu. Haro sur le baudet!

Et dire qu'il y a des gens qui croient sincèrement au bilinguisme pratique et à la bonne entente!

## « Spencerwood »

Un correspondant du SOLEIL réclame la réfrancisation du nom donné au domaine du lieutenant-gouverneur de la province. E. L. reprend l'idée à l'ACTION CATHOLIQUE.

Dans une lettre au « Soleil », M. J.-A. Denault suggère que l'on remplace le mot « Spencerwood » par celui de « Manoir Jacques-Cartier » pour désigner la résidence de notre lieutenant-gouverneur.

A l'occasion du passage des délégués français dans cette province, nos hommes publics ont prononcé des discours tout imprégnés d'amour pour le verbe français.

Nos illustres cousins partis, c'est à nous qu'il appartient de faire en sorte que ces belles réunions françaises aient un lendemain.

L'une des premières tâches qui s'imposent à notre zèle n'est-ce pas de passer la charrue à travers cette croûte anglaise qui enlève à notre province sa physiologie française?

Et pourquoi ne commencerions-nous pas par le sommet d'où l'exemple pourrait être vu de loin?

Est-il plus normal d'appeler « Spencerwood » la résidence du lieutenant-gouverneur de Québec qu'il le serait de désigner du nom de Manoir St-Jean-Baptiste la maison habitée par le lieutenant-gouverneur ontarien?

# Haiti libre

(D'un journal français)

On annonce que soldats et fonctionnaires américains viennent de quitter Haïti et que la République noire recouvre ainsi sa liberté politique, sinon économique: nouvelle étape de ce mouvement de reflux qui se dessinait déjà à la fin de l'administration Hoover et qu'a précipité l'arrivée au pouvoir du président Roosevelt. Nous assistons à une tentative de liquidation de l'impérialisme yankee dans les Antilles et en Amérique centrale. L'entreprise avait donné des résultats trop peu brillants pour qu'elle pût être indéfiniment prolongée.

La fertilité du sol, l'exubérance de la végétation, la splendeur des paysages font, en apparence, de l'ancienne Hispaniola le plus éclatant peut-être des joyaux destinés de la partie de l'île qui nous occupe (nous n'avons pas à parler de la République dominicaine) à été jusqu'ici plus tragique encore que celui de ses sœurs. Elle n'a connu la prospérité que durant les cent et quelques années de la colonisation française, alors qu'elle était Saint-Domingue. Avant nous, son histoire se résume dans l'extermination de la population indigène par les Espagnols et par les exploits des filibustiers installés sur ses rivages. Après l'expulsion des « tyrans » français, accompagnée des massacres et des cruautés d'usage, le gouvernement des esclaves devenus libres n'a guère été marqué, tant sous le régime des empereurs, Souloque et autres, que sous celui des présidents, que par une succession d'incidents sanglants ou grotesques et par un gaspillage éhonté des ressources du pays. Depuis 1804, révolution et guerres civiles n'ont pour ainsi dire subi aucune interruption. Plus on allait, plus le rythme s'accélérait. De 1886 à 1915, tous les chefs de l'Etat, sauf une exception, furent déposés ou assassinés. De 1911 à 1915 en particulier, on ne compta pas moins de sept présidents. Le parlementarisme ou — soyons juste — sa ridicule caricature n'a pas précisément fait le bonheur des Haïtiens.

Les Etats-Unis, qui avaient depuis longtemps l'œil sur un pays où ils possédaient des intérêts économiques importants, mirent à profit cette situation. Se posant en défenseurs de l'ordre et de la prospérité, ils débarquèrent, sous un prétexte quelconque, des troupes qui s'empressèrent d'occuper les bâtiments publics, de désarmer les récalcitrants et d'installer un nouveau président. Ce dernier, convenablement chapitré, apposa sa signature au bas d'un traité qui assurait aux Américains le contrôle effectif de tous les organes de l'Etat. La Chambre et le Sénat disparurent comme dans une trappe, remplacés par un Conseil d'Etat de vingt et un membres, où cinq citoyens étrangers, officiellement chargés de surveiller et de contrôler l'administration et nommés par le président de Haïti sur la proposition de celui des Etats-Unis, concentrèrent entre leurs mains l'essentiel du pouvoir. Douane, finances, travaux publics, service de santé, les réformateurs se chargèrent de tout.

L'occupation américaine, on doit le reconnaître, a eu pour conséquence une amélioration sensible des conditions sanitaires à Port-au-Prince et aux environs. Les résultats financiers ont été moins brillants. Nous ne doutons pas qu'un certain nombre de citoyens américains ne se soient enrichis à Haïti. Pour ce qui est de l'Etat lui-même,

« disposer d'elle-même ». On lui souhaite bonne chance, bien qu'il soit difficile d'assurer, suivant la formule, que le passé réponde de l'avenir.

J. DELEBECQUE

c'est plus douteux. La dette extérieure — elle est de 16 millions de dollars pour un budget qui s'élève à 8 millions environ — et la dette intérieure se sont accrues l'une et l'autre. Nous savons bien qu'aujourd'hui personne, petits et grands, ne se trouble pour si peu. Il n'en reste pas moins que l'assainissement financier qu'annonçaient les Américains est resté à l'état de promesse.

Que ce soit pour une raison ou pour une autre, plus les années ont passé, plus les Haïtiens se sont montrés impatients de l'occupation étrangère. En 1929, une révolte de planteurs a été durement réprimée par les troupes de marine. Commission d'enquête, concessions de détail (en 1930, le droit de nommer le président a été transféré du Conseil d'Etat au peuple) ont été impuissantes à apaiser le mécontentement général. La vague antiimpérialiste et antiyankee venue d'Amérique du Sud a atteint Haïti. Les intellectuels de culture française superficielle ou profonde, et à ce titre difficilement assimilables aux habitudes et aux idées anglo-saxonnes, se sont mis à la tête du mouvement, qui est peu à peu devenu irrésistible. Et, enfin, le dernier fusilier américain s'est embarqué.

Haïti va donc pouvoir de nouveau « disposer d'elle-même ». On lui souhaite bonne chance, bien qu'il soit difficile d'assurer, suivant la formule, que le passé réponde de l'avenir.

J. DELEBECQUE

## L'Angleterre veut une poste aérienne plus rapide

Le directeur général des postes britannique, sir Kingsley Wood, a été récemment l'objet de nombreuses réclamations pour l'amélioration nécessaire de l'acheminement de la poste aérienne. Une résolution de la Chambre de Commerce de Londres pour l'accélération et la diminution des tarifs de la poste aérienne lui a été présentée. Une délégation d'hommes d'affaires, par l'intermédiaire de sir Geoffrey Clarke leur représentant, a proposé que les contrats de poste aérienne fussent placés sous le contrôle et le régime financier de l'administration des postes, de même qu'il en est pour les autres formes de transport. Sir Kingsley Wood a déclaré que toute la question de la poste aérienne était actuellement à l'étude et que ces suggestions seraient prises en considération lors de l'élaboration de la nouvelle organisation.

« disposer d'elle-même ». On lui souhaite bonne chance, bien qu'il soit difficile d'assurer, suivant la formule, que le passé réponde de l'avenir.

J. DELEBECQUE

« disposer d'elle-même ». On lui souhaite bonne chance, bien qu'il soit difficile d'assurer, suivant la formule, que le passé réponde de l'avenir.

## CHEZ WOODHOUSE

### Offre gratuite

Un splendide fauteuil avec petit banc, sera donné gratis avec CHAQUE ACHAT DE MEUBLES d'une valeur totale de \$100 ou plus. Le fauteuil et le banc valent \$27.50. Venez aussi tôt que possible aujourd'hui, et profitez de cette offre vraiment extraordinaire.

Une aubaine rare! Splendide lit de dessin géorgien en noyer, matelas de feutre de bonne qualité et sommier en spirale. Prix courant: \$35.00. \$17.50

Versement initial: \$3 Mensualités: \$2 Pas d'intérêt

Lit à pannelau, sommier câble et matelas à ressorts. Prix courant: \$24.50. \$18.50

Versement initial: \$3 Mensualités: \$2 Pas d'intérêt

Lit d'acier à pannelau. Finition dessin Art Moderne, matelas à ressorts et gros sommier câble renforcé de bandes d'acier. Prix courant: \$39.50. \$24.95

Versement initial: \$3 Mensualités: \$2 Pas d'intérêt

OCCASION SPECIALE AU RAYON DE LA FOURRURE MANTEAUX DE BROADTAIL

Garnis d'écurie de la Sibirie, ces très élégants manteaux de Broadtail sont des chefs-d'œuvre d'élégance. Nouveaux gris anouille ou tons attouffés de brun, au choix. Prix courant: \$135. Prix courtois: \$135. \$112.50

Versement initial: \$11.25 Mensualités: \$5.63 Pas d'intérêt

Le principal sujet de réjouissance, c'est que M. Towers est un Canadien né à Montréal. Né à Montréal... sujet de biographie pour Alain Grandbois. On nous avait tellement promis un gouverneur importé d'Angleterre que la nomination de ce Canadien satisfait tout le monde. Cependant on ne cache pas que M. Towers aura comme adjoint un Anglais authentique.

Vu la jeunesse du gouverneur et son inexpérience des banques d'Etat — sur lesquelles on l'envoie se renseigner en Europe — quels que soient d'ailleurs sa compétence, son prestige et son autorité, n'y a-t-il pas lieu de craindre que le gouverneur-adjoint ne devienne le véritable gouverneur de la Banque, une sorte d'éminence grise qui saura faire prévaloir son âge et son expérience des institutions bancaires d'Etat, ainsi que sa compétence, son prestige et son autorité qui, sans doute, ne seront pas moindres que ceux de M. Towers? Notre banque d'Etat ne pourra-t-elle pas ainsi, beaucoup plus facilement, se mettre à la remorque de la Banque d'Angleterre sous le camouflage d'une direction canadienne?

## Le prix de l'électricité

M. Asselin a dit l'essentiel sur la question en attendant le résultat de l'enquête prochaine. La PRESSE et la PATRIE, comme d'ailleurs la plupart des autres journaux, se réjouissent de la diminution du tarif du service domiciliaire.

Réjouissons-nous en, profitons-en en attendant mieux, si jamais mieux il y a. Mais remarquons que cette baisse des tarifs de la Montreal Light Heat and Power ne porte que sur l'électricité et non sur le gaz, sans doute parce que la consommation ménagère en est plus coûteuse. Dans ces conditions, n'est-il pas permis de nous demander, si, sans cette menace de municipalisation, la compagnie aurait consenti à diminuer ses tarifs?

## Sauvages

Le SOLEIL traite les Montréalais de sauvages. Il n'a peut-être pas tort de nous faire des reproches. Il a sûrement raison de dire que nous aurions dû au moins attendre que nos visiteurs fussent partis pour nous disputer au sujet des décorations — que tout le monde pourtant prétend mépriser — mais il y prend un plaisir évident, le vilain.

On a calomnié au Canada ces pauvres Indiens d'Amérique, en leur réservant cette appellation de sauvages, à laquelle s'attache un sens péjoratif de rusticité réfractaire à l'idée de civilisation.

Les Sauvages, ce ne sont pas ces Micmacs qui ont fort décevantement osé aller saluer les fils de la France de Jacques Cartier, à leur arrivée au Canada, il y a un quinzème jour, mais les gaffeurs qui forçait hier M. P.-E. Flaudin et M. Arsène-Henry à expliquer pourquoi le gouvernement français a décoré le maire de Québec et n'a pas décoré le maire de Montréal.

On est fier du titre de « métropole française de l'Amérique » décerné à Montréal par le président du Conseil de Paris. Mais il n'y avait rien de moins courtois et de moins français, ou nous nous trompons fort, que cette vulgaire attaque contre la délégation française et la France elle-même.

Les décorations sont des honneurs accordés bénévolement à quelques personnes jugées dignes de ces distinctions. Leur gratuité interdit de mettre publiquement en question les titres qui les justifient. Encore moins convenait-il de soulever ce détat, avant que la délégation française ait quitté l'Amérique, cette délégation française si digne et si noble, qui a enchanteré tous les Canadiens, quelques huruberlus mis à part.

L'attaque n'est pas dirigée contre la délégation française ni contre la France, mais contre les gens d'ici sur le témoignage desquels la République française dispense ses décorations. Cette distinction établie, avouons, n'est-ce pas, MM. Bray, Houde et Cie? que nous aurions pu attendre pour laisser couler notre bile?

Georges LANGLOIS

Docteur Honoré Asselin chirurgien-dentiste, 6064, avenue du Parc, près rue Laurier à son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous Tél. DO 2087. (r)

**CHEZ WOODHOUSE**

**Offre gratuite**

Un splendide fauteuil avec petit banc, sera donné gratis avec CHAQUE ACHAT DE MEUBLES d'une valeur totale de \$100 ou plus. Le fauteuil et le banc valent \$27.50. Venez aussi tôt que possible aujourd'hui, et profitez de cette offre vraiment extraordinaire.

Une aubaine rare! Splendide lit de dessin géorgien en noyer, matelas de feutre de bonne qualité et sommier en spirale. Prix courant: \$35.00. \$17.50

Versement initial: \$3 Mensualités: \$2 Pas d'intérêt

Lit à pannelau, sommier câble et matelas à ressorts. Prix courant: \$24.50. \$18.50

Versement initial: \$3 Mensualités: \$2 Pas d'intérêt

Lit d'acier à pannelau. Finition dessin Art Moderne, matelas à ressorts et gros sommier câble renforcé de bandes d'acier. Prix courant: \$39.50. \$24.95

Versement initial: \$3 Mensualités: \$2 Pas d'intérêt

OCCASION SPECIALE AU RAYON DE LA FOURRURE MANTEAUX DE BROADTAIL

Garnis d'écurie de la Sibirie, ces très élégants manteaux de Broadtail sont des chefs-d'œuvre d'élégance. Nouveaux gris anouille ou tons

# LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

## L'IRLANDE et la communauté britannique

D'un journal français dont le nom est tabou, cette intéressante étude du problème anglo-irlandais :

Parmi les peuples, comme parmi les individus, les uns aiment à laisser traîner les choses, espérant que le temps les arrangera. Les autres, craignant au contraire qu'il ne les envenime, préfèrent trancher dans le vif et précipiter la solution des difficultés. Affaire de tempérament. L'Angleterre a toujours appartenu à la première catégorie et sa manière de traiter — ou plutôt de ne pas traiter — la question d'Irlande témoigne qu'à cet égard ses dispositions séculaires n'ont pas changé.

Pour un esprit « continental » et même pour certains esprits britanniques, l'étrangeté et le caractère paradoxal des relations entre les deux îles voisines ont de quoi surprendre. Personne ne doute que le traité, péniblement élaboré en 1921 pour donner un statut à l'Irlande, ne soit bien mort. Personne ne croit qu'il puisse ressusciter jamais, même au cas où M. Cosgrave, dont les méthodes, plus peut-être que les intentions profondes, différaient de celles de M. de Valera, reviendrait au pouvoir. On se dit cependant que, malgré tout, il faudra bien que le régime du provisoire et de l'infini cesse un jour et qu'on trouve quelque chose pour remplacer l'instrument délibérément détruit par le gouvernement de Dublin.

D'un côté comme de l'autre, les gens raisonnables se rendent bien compte que les rancunes, les récriminations et les reproches ne sont plus de saison. Il est parfaitement vain de s'attarder aux souvenirs du temps de Cromwell ou même à ceux de la révolte de 1916. L'Angleterre et l'Irlande ne se sont jamais aimés dans le passé. Il est probable qu'elles ne s'aiment pas beaucoup plus dans le présent.

Mais la géographie les a placées de telle sorte qu'il leur est impossible de s'ignorer et fustesse de se combattre. Malgré ses efforts méritoires pour transformer sa structure économique, pour créer une industrie, pour chercher des débouchés nouveaux, l'Irlande ne peut pas se suffire à elle-même et a besoin de l'Angleterre, d'autre part, une Irlande hostile attachée à son flanc risquerait de devenir brusquement un danger grave. Question de respiration pour les premiers, question de sécurité pour les seconds. Par-dessus les répu gnances, justifiées ou non, l'entente est une nécessité.

Elle n'est malheureusement pas encore en vue. Avec une insistance de plus en plus grande, les Irlandais réclament la sécession absolue. L'argument, juridiquement inattaquable, que la dénonciation unilatérale d'un contrat n'est pas valable, les laisse parfaitement froids. Ils veulent l'égalité, l'indépendance, la souveraineté, de droit comme de fait. Plus d'Etat improprement dénommé « libre », mais une « République irlandaise » qui englobe tous les Irlandais et qui comprend trente-deux comtés au lieu de vingt-six.

C'est ici que l'affaire se complique.

L'Ulster, en majorité frangiste et protestant, est violemment opposé à tout projet d'union. Si Dublin exige la rupture de ses derniers liens avec l'Angleterre, Belfast est plutôt d'avis de resserrer les liens.

Mais, dans l'Ulster même, il existe une minorité importante et agissante, soutenue et excitée par M. de Valera, et qui, elle, réclame la fusion dans la future République. Ces courants et contre-courants qui se heurtent et s'entrechoquent ne contribuent pas précisément à clarifier une situation déjà embrouillée.

En même temps, comme il est naturel, les esprits s'aigrirent. Les « loyalistes » de l'Etat libre (il paraît qu'il en reste) se plaignent d'être l'objet de mauvais traitements. Des voix s'élèvent dans la presse anglaise pour réclamer des mesures de représailles contre les nombreux Irlandais établis en Grande-Bretagne. On va même jusqu'à parler, en invoquant — ô progrès ! — la civilisation — l'exemple de la Turquie et de la Grèce, d'expulsions réciproques et d'échange de population.

« De moindres contrées que la nôtre », écrit un correspondant du TIMES, « ont eu à faire face à un semblable problème et l'ont résolu, bien que cela leur ait coûté fort cher. »

A quel parti va s'arrêter M. de Valera ? Demanderait-il aux électeurs, lors de la prochaine consultation générale, un mandat (qu'il obtiendrait probablement) lui permettant d'établir la République irlandaise sans l'Ulster, en attendant de pouvoir le faire avec l'Ulster ?

Solution radicale, extrême, dont, malgré sa passion antibritannique, il ne méconnaît peut-être pas les dangers. Ce qui tiendrait à la faire supposer, c'est une déclaration récente de M. Mac Intee, son ministre des Finances, au Sénat irlandais, dans laquelle ce personnage officiel semblait admettre, en termes enveloppés, la possibilité d'un compromis. « L'idée », disait-il, « d'une association libre avec l'Australie, le Canada, l'Afrique du Sud et même la Grande-Bretagne n'est pas sans présenter des attraits. Une telle association entre l'Etat libre et ces grandes nations devrait être volontaire, reconnaître notre esprit national et s'accorder avec notre notion d'un Etat complet et indépendant. »

Faut-il voir dans ces paroles une sorte d'avance et une invitation à l'Angleterre de faire une offre « raisonnable » ? Si cette hypothèse est fondée, l'Angleterre croira-t-elle devoir parler à son tour ? Nous n'en savons rien. Ce que nous savons, c'est que les vrais amis de l'Angleterre et de l'Irlande et les vrais « Européens » souhaitent vivement qu'un terrain d'accord puisse être trouvé entre elles, même au prix de sérieuses concessions réciproques.

Toute aggravation du problème irlandais aurait, en effet, pour inévitable conséquence un affaiblissement de la liberté d'action britannique, plus que jamais indispensable à la cause de la paix.

J. DELEBECQUE

## Par quelle voie les Espagnols s'implantèrent en Sud-Amérique

(De MER ET COLONIES d'août-septembre)

Il y a seulement quelques lustres que le Canal de Panama relie le Pacifique à l'Atlantique. Jusque-là, la navigation devait emprunter la longue et difficile voie de Magellan ou du Cap Horn. Avant le percement de l'Isthme, le seul et relativement récent chemin de fer de Panama reliait Colon, sur l'Atlantique, à Panama, sur le Pacifique.

On ignore généralement que le rôle joué par la voie ferrée transisthmique fut seulement le renouvellement modernisé de la voie, tracée dès le temps de Pizarro, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, entre les deux grands océans, à travers le centre du Nouveau-Monde, quelques années après que le conquistador Balboa eût découvert le Pacifique américain, à travers l'Isthme, en partant de la colonie naissante de Santa Maria de la Antigua del Darien, alors commandée par Enciso. Et davantage encore que Panama fut le point d'où, à cette époque, partirent les conquérants qui devaient donner à l'Espagne la maîtrise de cette partie du Nouveau-Monde. Le Brésil à part, un monument Français par l'occupation de Villegagnon, puis Portugais après l'échec de l'expédition de celui-ci.

Si Buenos-Ayres fut fondée en 1535 par l'Espagnol Mendoza, ce n'est que bien plus tard, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, que la pénétration européenne en Amérique du Sud s'accusa par le Rio de la Plata, tandis que l'Orénoque et l'énorme Amazone étaient délaissés au point que le premier, aux abords duquel notre compatriote l'explorateur Crevaux fut assassiné par les sauvages en 1863, est demeuré, de nos jours, encore très incomplètement connu, et que le second est resté une voie secondaire. Le grand mouvement moderne de l'Amazonie s'est seulement concrétisé à Manaus, métropole du caoutchouc forestier, jusqu'à jour récent où est apparu le caoutchouc asiatique par l'extension de la culture de l'hévéa.

A quelque vingt kilomètres au sud de Panama, le vieux Panama demeure le témoin de la première phase de l'occupation du Sud-Amérique par les Espagnols.

Une belle route y conduisit, construite par des forçats que des camions, aménagés en cage à fauves, amenaient sur place, de la prison de Panama. Là s'élevait, au fond d'une grande baie aujourd'hui envahie, les ruines, envahies par la végétation tropicale, d'un édifice aux épaisses murailles et qui fut évidemment, à la fois, une puissante forteresse, un immense entrepôt, un arsenal, probablement un chantier de construction de navires et un camp retranché. C'est de ce point, maintenant une solitude, que sont partis les Espagnols à la conquête de l'or, et, sans doute aussi, à la conversion des autochtones. On sait comment l'une et l'autre se traduisaient par l'effondrement de cette puissante et vieille civilisation Incas, dont les extraordinaires ruines du Yucatan, au Mexique, abondent en même temps, lui, par l'Ouest, les immenses nécropoles du Pérou et le nom du lac de l'Incas, au Chili, attestent l'étendue et la puissance passées.

Sans doute est-ce en ces lieux que Balboa, dont les Américains ont donné le nom à la nouvelle cité juxtaposée à Panama, s'avança, revêtu de son armure, dans la mer, qu'il frappa de son épée en signe de possession, au nom de son souverain. Les premières terres abordées par Christophe Colomb et ses successeurs avaient été les Antilles. Lorsqu'ils poursuivirent leur randonnée vers l'Ouest, au cours de leur troisième voyage, en 1498, ce point de départ les conduisit vers le Centre-Amérique et jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque.

Ce fut seulement en 1513 que Balboa, sur l'indication à lui fournie par les indigènes qu'au delà des montagnes existait une grande mer aux rives riches en or, entreprit l'expédition qui devait le conduire jusqu'au Pacifique par la partie la plus étroite du Nouveau-Monde, donc aux abords de Panama. Mais il fallut, avant d'entreprendre quoi que ce soit de définitif sur le versant ouest, un moyen constant et sûr de communication entre les deux côtes, une route dont la construction fut très certainement imposée au labeur des populations au travail, en ce pays alors très peuplé peut-être, et vraisemblablement autre que l'on le retrouve au XIX<sup>e</sup> siècle : couvert de forêts bordées d'inaccessibles marécages et qu'en dehors de la « Canal Zone » habitent seules quelques petites tribus d'Indiens à peu près retournées à la barbarie. Les Espagnols se mirent donc à l'oeuvre. Et l'ancêtre du fameux Canal fut, dès cette époque, la route, condition essentielle de l'établissement, établie entre les deux versants du Nouveau-Monde. La route a disparu sous les coups des tornades et l'envahissement de la végétation tropicale, mais des vestiges de ponts, plus ou moins ruinés, jalonnent encore : on parcourt.

C'est du Vieux Panama qu'est partie la conquête de l'Empire Incas par les Espagnols ; de là qu'ils s'en furent, avec Pizarro, créer, en 1535, Lima, la belle vieille cité sud-américaine dont les monuments sont là pour montrer la puissance des moyens d'action dont ils disposaient déjà à cette époque, tels ces vastes couverts que l'on croirait surgis de quelque Estramadure, et cette extraordinaire cathédrale, défendue contre les tremblements de terre, endimanchée à bas, par une armature en bambou dur revêtu du stucc — ancêtre du moderne ciment armé — et dont d'admirables faïences, don de Charles Quint, sont la parure ; de là qu'ils gagnèrent le Chili, fier de la pureté de son sang castillan, exempt de mélange ; de là que, franchissant les Andes, ils s'en furent fonder ces centres hispanisants devenus depuis l'Equateur, la Bolivie, une partie de la Colombie, des ports tels que Guayaquil, le Callao, Valparaiso, d'impor-

tautes villes telles que Sucre, Santa-Fé de Bogota, Santiago de Chili, près de trois siècles avant que fût pénétré le Sud-Est américain, la région de Rio et la Plata exceptées.

L'avancée des Espagnols vers le Sud-Amérique par cette voie vint, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se concrétiser dans la région paraguayenne, en ce curieux et longtemps prospère Etat théocratique de Missions, où ici encore se voit de bien impressionnantes ruines, vestiges de ce qu'avaient été les Jésuites, par la suite expulsés. L'Etat de Missions a été, par la suite, incorporé à la République Argentine.

En nos temps modernes, sous l'impulsion des si rapides et profonds progrès de la science appliquée, les courants d'activité, les développements économiques et démographiques évoluent, se déplacent, se transforment de jour en jour. Si vite qu'on en arrive dans plus d'un cas à les enregistrer sans en déterminer les causes ni les facteurs. Raison pour laquelle, peut-être, ce rapide regard jeté sur une des premières et plus curieuses phases de la conquête des mondes nouveaux mériterait-elle d'être évoquée à grands traits.

Maurice RONDET-SAINT

En vous assurant à Le Sauvage, vous protégez votre famille contre les éventualités de la vie, tout en suivant l'adresse de Cartier : « Travillons pour le maintien de nos institutions. » 152 est, rue Notre-Dame à Montréal. (r-a)

## Fête du solstice

La fête du solstice — la fête du soleil — qui est un vieux usage germanique, a été célébrée cette année, dans toute l'Allemagne, avec un éclat particulier. Elle se manifeste surtout par des feux que l'on allume le soir : la tradition ne s'en est-elle pas conservée dans de nombreux pays sous le nom de feux de la Saint-Jean ? Ces feux, qui flambaient sur les sommets, désignent une immense rune à travers toute l'Allemagne : le centre en était dans le Harz, la montagne des sorcières ; de là, des lignes de feux s'allongeaient vers l'Est, Berlin et la Prusse Orientale, vers la Silésie, la Bavière, la Mer du Nord. Partout, des manifestations rassemblèrent les jeunesse hilitiennes. Sur des collines des environs de Berlin, les Müggelberge, on vit surgir des apparitions d'anciens Germains, avec des glaives et des lances, portant les accessoires du culte de Wotan. Ensuite, il y eut un gigantesque feu d'artifice. On assure que M. von Papen n'était pas là.

La presse compare le mouvement national-socialiste au solstice d'été. Hitler n'est-il pas le soleil qui éclaire et réchauffe le peuple allemand ? « Nous fêtons d'une façon symbolique, écrivait le *Voelkischer Beobachter*, la victoire du soleil qui nous fait vivre et nous nourrit, et dont le cours est l'expression du grand ordre de la vie... Nous fêtons avec lui le triomphe de notre mouvement, qui, sous le signe de la croix gammée, la rune sacrée de l'orbite solaire, mènera notre peuple des ténèbres du passé à la plus haute lumière. » Voilà des déclarations qui nous éloignent tant soit peu, n'est-il pas vrai ? de ce « christianisme positif », inscrit à la base de la doctrine national-socialiste.

## Pourra-t-on déterminer demain le nombre des auditeurs à l'écoute d'un poste d'émission

(Du HAVRE-ÉCLAIR du 4 août)

Il est une question que les directeurs des postes d'émission du monde entier se sont souvent posée sans jamais pouvoir se fournir à eux-mêmes une réponse satisfaisante. Combien d'auditeurs écoutent, à une heure déterminée, le programme d'une station de radiodiffusion ? Tous les directeurs de studios seraient heureux de pouvoir dénombrer le nombre de leurs auditeurs, non seulement pour satisfaire à une curiosité naturelle, mais encore pour se rendre compte de l'intérêt que les sans-filistes portent aux programmes qu'ils diffusent quotidiennement.

Les directeurs des stations d'émission se sont efforcés d'arriver à une approximation. Les « chaînes » américaines ne vivent que des ressources de la publicité radiophonique et doivent assurer à leurs clients un nombre minimum d'auditeurs ; aussi se livrent-elles à un calcul savant où interviennent le nombre des auditeurs aux Etats-Unis, le nombre des auditeurs des Etats les plus proches du poste d'émission et la puissance des stations constituant la chaîne. Est-il besoin de dire que le résultat d'un pareil calcul est au moins aléatoire.

Certaines autres stations américaines basent leurs appréciations sur d'autres éléments, plus sérieux, mais non moins approximatifs ; au cours d'une émission le speaker demande aux auditeurs de se manifester par l'envoi d'une lettre ou une simple carte postale. On admet alors que sur l'ensemble des auditeurs à l'écoute 10 % ont répondu à l'appel de la station émettrice. Si on reçoit au studio 10,000 lettres on admet qu'il y ait eu 100,000 postes réglés sur la longueur d'onde du poste d'émission. On admet encore — mais combien cela est conventionnel ! — qu'il y ait trois auditeurs par poste et l'on arrive ainsi à cette conclusion que 300,000 personnes ont écouté le programme diffusé.

Pendant, la fragilité de ces appréciations n'échappe à personne... pas même à ceux qui ont bâti ce système empirique de dénombrement. Les annonceurs américains qui dépendent chaque année des sommes considérables pour la publicité radiophonique se contentaient jusqu'à présent, à défaut de certitude, des déductions et des calculs dont nous venons d'exposer le mécanisme.

Mais aux Etats-Unis, comme en Europe, la crise a ralenti le rythme des affaires et rendu l'argent plus rare. Telles marques de cigarettes ou de chewing-gum qui accordaient libéralement plusieurs centaines de milliers de dollars par an à la publicité par T.S.F., sont aujourd'hui devenues plus exigeantes. Elles voudraient avoir sur le rendement de leur publicité des certitudes et non plus des approximations. D'autre part, les « chaînes » d'émission américaines se rendent parfaitement compte qu'il leur serait plus facile de trouver de nouveaux clients et d'augmenter leur chiffre d'affaires en apportant aux annonceurs éventuels la certitude que leurs communiqués publicitaires seraient écoutés par un nombre d'auditeurs dont on pourrait connaître le chiffre exact.

La réalisation du désir si souvent exprimé par les directeurs de stations d'émission et par les amateurs de publicité radiophonique semblait jusqu'à présent parfaitement chimérique. Mais voici qu'on nous annonce, dans ce domaine, une découverte sensationnelle. Un technicien américain aurait,

paraît-il, trouvé le moyen de dénombrer les auditeurs à l'écoute d'une station. Je ne me hasarderai pas à donner ici une explication même sommaire de la technique de l'invention réalisée. Mais l'on peut du moins énoncer le principe. L'inventeur américain est parti de ce point de vue que chacun des postes de réception réglés sur une émission déterminée absorbe une certaine quantité de l'énergie et de la puissance émises. Ce principe posé il suffit d'arriver à déterminer la quantité d'énergie absorbée par chacun des récepteurs et de mesurer, à l'émission même, cette absorption de puissance.

Le principe dont s'inspire l'inventeur américain est en contradiction avec les thèses scientifiques officielles. Mais les informations qui nous viennent d'Amérique précisent que l'on est parvenu dans un rayon restreint à dénombrer à quelques unités près la quantité de postes de réception réglés sur la longueur d'onde d'un poste d'émission déterminé.

On a d'ailleurs déjà envisagé en Amérique des applications nouvelles de son invention. C'est ainsi que l'on prévoit le moyen de compléter le circuit émetteur-auditeur par le circuit auditeur-émetteur. Un dispositif adapté aux postes récepteurs permettrait à un moment déterminé d'augmenter quantitativement l'énergie absorbée par le poste récepteur. A un moment précis, sur l'appel d'un speaker, les auditeurs pourraient donc faire fonctionner leur dispositif et par ce geste exprimer leur volonté, leur satisfaction ou leur mécontentement.

Les Américains voient déjà la possibilité du referendum par T. S. F. Une station d'émission diffuse un programme d'un genre particulier. A l'heure « H » tous les auditeurs qui approuvent l'initiative de la station d'émission font fonctionner leur dispositif d'absorption supplémentaire d'énergie. L'émetteur peut alors connaître le nombre de ceux que le programme satisfait par rapport au nombre de ceux qui étaient à l'écoute. On voit les avantages d'un pareil système. C'est la possibilité de connaître directement le goût des auditeurs... ce qui n'implique pas pour l'émetteur l'obligation de suivre l'avis exprimé par la foule de ceux auxquels il s'adresse.

L'affirmation de ces possibilités nouvelles de la radiodiffusion paraît encore quelque peu téméraire. Des techniciens européens qui ont lu les rapports présentés sur la découverte de leur collègue américain haussent les épaules et nient la possibilité d'arriver au résultat pratique dont il est question. Mais, ne doit-on pas s'attendre aux plus incroyables réalisations dans un domaine où la science nous a montré qu'elle savait marcher à pas de géants ?

Paul CAMPARGUE.

## Coincidence

A Londres, faisant la queue au bureau de poste d'Australia House, où est dirigé tout le courrier des originaires d'Australie qui n'ont pas en Europe d'adresse fixe, deux hommes se rencontrent au début de la semaine dernière, s'interpellent joyeusement : « Frank ! » — « Harry ! » Ce sont les deux frères Pennell dont l'aîné a quitté l'Australie voici vingt-deux ans et n'a plus donné signe de vie aux siens.

## France et Pologne

(Du FIGARO du 26 août)

Quand les passions partisanes prennent la politique extérieure comme champ de manœuvre — et c'est, malheureusement, le mal de notre époque — il est rare qu'elles ne fassent pas de dégât. Nous en avons un exemple en ce qui concerne les relations franco-polonaises. Trop souvent on s'est laissé aller chez nous à critiquer l'attitude de notre gouvernement vis-à-vis de la Pologne. Des polémiques, qui ne répondaient guère qu'à des préoccupations d'ordre intérieur et parfois même seulement à des questions de personnes, autorisaient les ignorants à penser que notre diplomatie avait une tendance fâcheuse à faire trop facilement bon marché de l'alliance franco-polonaise. Rien n'a jamais été plus faux, est-il besoin de le dire ? Même au temps où la politique de rapprochement franco-allemand battait son plein, jamais la France n'a cédé d'un pas dans la question polonaise. Tous ceux qui ont été mêlés de près ou de loin aux négociations franco-allemandes peuvent en témoigner. Chaque fois que l'une de ces conversations s'ébauchait, les Allemands, au bout d'un certain temps, s'arrangeaient toujours pour la faire glisser sur le terrain du fameux « Corridor » et chaque fois les Français arrêtaient aussitôt leurs interlocuteurs et refusaient d'écouter plus avant. Au lieu de savoir gré à la France de cette loyauté — bien naturelle, certes, mais éclatante — la Pologne s'est cependant constamment montrée soupçonneuse à l'égard de la France.

Au moment de la négociation du « pacte de Rome », ce fut une belle levée de boucliers ! Il semblait que cette affaire, qui n'avait cependant d'autre objet que de faciliter le rapprochement franco-italien (tout le monde le savait, y compris la Pologne que la France tenait pour jour par jour au courant des négociations), constituait une véritable injure, une véritable menace vis-à-vis de nos amis Polonais ! Le train qu'on menait était tel que l'attitude de la France paraissait odieuse à nombre de Français eux-mêmes. Dès lors, il est arrivé ce qui devait arriver. A force d'entendre chez nous des voix vitupérantes — et non des moindres — reprocher au gouvernement sa politique vis-à-vis de la Pologne, les Polonais, qui sont déjà naturellement d'une humeur chatouilleuse, ont pris ces critiques pour argent comptant. Ils n'avaient pas l'oreille assez exercée pour savoir que dans cette querelle entre Français il entrait 10 pour 100 de po-

litique intérieure. La plupart des Polonais, qui sont sincèrement nos amis, sont devenus ainsi les dupes de nos propres passions et leur ressentiment actuel envers nous est surtout fait de la conviction où ils sont que la France a eu des torts graves vis-à-vis d'eux. En revanche, d'autres Polonais, qui sont moins nos amis, ont savamment exploité cet état de choses pour prendre une attitude de dignité offensée et, dès lors, faire cavalier seul. Si bien que, en dépit de la loyauté, de la bonne foi, de la sincérité de la politique française qui ont toujours été et qui restent incontestables, en dépit du voyage de M. Barthou à Varsovie et des efforts déployés par notre ministre des Affaires étrangères pour dissiper le malaise franco-polonais, ce malaise subsiste. C'est bien la chose la plus sotte et la plus absurde qui soit. Et rien n'est plus regrettable que de voir des polémiques s'envenimer.

Dans ce malaise, il y a beaucoup de malentendus, beaucoup d'ignorance réciproque. Il y a aussi, disons-le franchement, certains agissements polonais qui sont déplaisants. On a pu s'étonner en France de la brusque volte-face de la Pologne vis-à-vis de l'Allemagne hitlérienne. Certes, il y aurait peut-être de quoi sourire si l'on se rappelait tels propos... Mais, en fait, l'attitude polonaise s'explique et la Pologne tire de tels avantages de la convention qu'elle a signée avec Hitler — du côté de Dantzig et des minorités, notamment — qu'on aurait mauvaise grâce à lui lui reprocher. Que la Pologne défende ses intérêts, c'est son droit. C'est son devoir. Mais pourquoi a-t-on le sentiment qu'à cette très légitime défense se mêlent je ne sais quelles arrière-pensées peu amicales, je ne sais quelles vexations vis-à-vis de nous ? Là est l'erreur incompréhensible.

Un Hongrois m'a dit un jour : « Ce que nous admirons tant dans la France, c'est qu'elle reste fidèle à ses alliés, même lorsque ceux-ci lui jouent des tours ». Oui, la France ne bouge pas. Elle est même en Europe le seul élément de stabilité sur lequel on puisse compter. C'est sans doute pour cela que certains en prennent librement avec elle, sachant qu'elle sera toujours là à l'heure du danger. C'est aussi pour cela que si les écarts polonais peuvent nous surprendre, ils ne peuvent pas nous étonner.

Wladimir D'ORMESSON

**SWEET CAPORAL**  
Cigarettes

**CIGARETTES SWEET CAPORAL**

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Lancet

# Impressions de Québec

La mission française retrouve le pays natal par delà l'Atlantique.

(Du JOURNAL du 30 août)

L'arrivée de la mission nationale, parmi l'enthousiasme d'une population toute française, prend au Canada l'importance d'un événement de premier ordre. Comme l'a très bien dit le ministre Flandin au dîner offert lundi par la ville de Québec et où assistait le premier ministre du Canada Bennett :

« Si quelqu'un pouvait douter chez nous de la race française et de ses destins américains, qu'il vienne ici retremper sa foi sur ces rivages. »

Le Canada français, c'est la France qui recommence sur l'autre bord de l'Atlantique. Voilà la vérité qui éclate ici dans les regards, les gestes et les paroles du moindre passant ou dans l'accueil inoubliable que la ville et la province de Québec, à elle seule plus grande que la France, font aux délégués de la mère patrie.

Le Champlain a remonté l'immense Saint-Laurent pendant la nuit. Il devait arriver devant Québec à huit heures du matin. Malgré les retards des jours précédents nous fûmes à l'heure exacte par un tour de force de l'énergique commandant Barthélemy. Des six heures du matin nous étions aux hublots. Un vent frais coulait sur l'eau glauque un peu trouble. Des flèches d'églises se levaient çà et là sur les bords du fleuve. Des petites villes commençaient à dorner au soleil leurs maisons de bois au style colonial. Bientôt les maisons se resserrèrent sous les fumées plus nombreuses. D'énormes éleveurs pour grains développaient sur une longueur extraordinaire leur façade aux colonnes paradoxales ioniques. Et voici sur sa hauteur fameuse, sur son éperon fluvial (Québec dans la langue des premiers possesseurs du sol signifie : étranglement), voici Québec.

Voici Québec qui s'étage, dominée par une vieille citadelle et par la silhouette caractéristique du château Fontenac, bâti sur les ruines du château des gouverneurs français et qui joint notre style Renaissance à la hauteur des buildings américains.

Le beau destroyer Vaouquin avait remonté le fleuve avec nous, précédant le D'Entrecasteaux et la Ville d'Ys qui bat pavillon de l'amiral de Pontevès, salués de vingt coups de canon par leurs congénères anglais. Docks et dépôts de charbon aux dimensions américaines défilèrent sur le rivage. Soudain notre regard s'agrippa, s'étonna, se fixa et quelque chose s'émut en nous : blottie au pied de presque gratte-ciel, petite place aux maisons à deux étages, aux vieilles enseignes usées par la pluie et le vent, aux façades modestes égayées par des volets verts, avec, au milieu d'arbres cabriolets aux deux hautes roues qu'on nomme ici calèches un kiosque vieillot : une place d'Honfleur, une place des quartiers de marins du Havre. Après plus de 3,000 kilomètres, nous avions retrouvé la France.

Cette retrouvaille, nous la ferons sans cesse par tout Québec, en dépit de fréquentes architectures anglo-saxonnes ; de toutes parts des enseignes françaises : « Au Petit Versailles », « Le Bouquin », des noms de rues savoureux : rue Sault-au-Matelot, rue Sous-le-Cap ; la première rue trouvée au sortir de notre hôtel s'appelle rue d'Auteuil ; de vieux noms français : La Flamme, Livernois, Legare, Françoise ; aux devantures de libraires, nos livres ; aux éventaires, nos journaux (pas encore assez nombreux) et des journaux canadiens aux noms français : L'ÉVÉNEMENT, le SOLEIL. Visages et voix répondent aux noms : figures vives avaient le type français aux yeux châtains, parmi les blonds nordiques ; voix rapides un peu rauques ou s'attarde la prononciation normande.

La race s'est conservée intacte, accrue sans trêve depuis les 60,000 hommes et femmes que dénombrerait Vauban et comptant aujourd'hui, au seul Canada, trois millions et demi d'âmes, ce qui avec le million et plus de Franco-Américains du Maine fait plus de cinq millions de descendants français des premiers marins, défricheurs et coupeurs de bois. Cette pérennité de la race, cette culture de la foi et du droit français (le Canada français est régi par le code Napoléon), cette survie, faudrait-il dire cette revivance, a été proclamée au dîner que nous offrait le maire de Québec, M. Grégoire, par tous les orateurs, et Dieu sait s'ils furent nombreux ! Mais le choix égalait le nombre. Tous ont félicité les Canadiens français de leur attachement passionné à la France, déclaré que l'Angleterre n'avait rien à craindre de cette attachement naturel et reconnu que l'amitié de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique, trois grandes nations éprises de liberté, devait assurer la paix du monde.

J'écris ces lignes hâtives à la nuit tombante, pendant que sur la terrasse Fontenac, qui domine le splendide panorama de la ville basse et du fleuve, une foule joyeuse se presse parmi les cris des enfants et les chansons, pendant qu'un haut-parleur annonce un spectacle en plein vent, décrit les danses normandes que vont danser sous leurs hauts bonnets de Cauchois de jeunes Québécoises (jolies, ajoute-t-il, autant que je le dis) et que le Champlain emplit le port de son étincellement qui fait scintiller d'avantage encore le nom de la France dans l'âme de tous ces frères, dont chacun peut reprendre pour son compte la devise de Québec : « Je me souviens ! »

Fernand GREGH

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandes nos prix. Tél. : LA 3121.

## Ces braves forçats !

Désormais, les prisonniers de droit commun, auront, en Hongrie, leur week-end. Le samedi après-midi, ils ne seront astreints à aucun travail, et auront liberté — si on ose dire — de se lever le dimanche matin à l'heure qui leur conviendra.

# Le Canada, pays des possibilités infinies

Un article de M. Robert Hélier dans « Je Suis Partout » du 25 août

Les accords conclus par le Royaume-Uni avec le Canada comme avec les autres Dominions, à la conférence impériale d'Ottawa (juillet 1932), ont aujourd'hui deux ans de date. Il commence à être possible de se faire, sans parti pris, une première idée, sinon de leurs résultats, au moins de leur fonctionnement.

Le principe, la préférence impériale, est assez simple, et il a été exposé tant de fois qu'il est inutile d'y revenir. C'est un stade maintenant dépassé. Ce qu'il s'agit de voir, aussi clairement que le permettent des informations encore fragmentaires, c'est comment les intéressés — au Canada et en Grande-Bretagne — interprètent les dispositions essentielles des accords de 1932.

L'article 11 de l'arrangement spécial anglo-canadien stipule que, sauf dans le cas d'industries non encore complètement établies, les droits protecteurs institués par le Canada laisseront aux producteurs du Royaume-Uni « une entière possibilité de concurrence raisonnable, sur la base du prix de revient relatif d'une production ayant un caractère de réalité économique (economic and efficient production) ».

Pour l'application de cette formule, le Canada, comme la Grande-Bretagne, comme l'Australie, a créé un conseil supérieur des tarifs — Tarif Board — dont la première tâche a été de chercher une commune mesure pour l'appréciation des prix de revient. Et aussitôt de sérieuses difficultés sont apparues.

Les industriels britanniques déclarent que les droits de douane canadiens ne doivent pas excéder un niveau qui égale les prix de revient entre les deux pays, à l'exclusion de toute autre considération, telle que le désir d'éviter à certaines branches de l'industrie canadienne le chômage ou une perte de capital. Il s'agirait donc simplement d'amener le prix de revient de l'article importé au même niveau que celui du produit local. Dans l'abstrait, ce raisonnement semblerait inattaquable.

Mais, du côté canadien, on lui reproche précisément de faire abstraction des contingences. L'industrie du Canada prétend qu'une égalisation brute des prix de revient ne serait pas loin de lui apporter la ruine. Elle signale qu'il y aurait là une contradiction avec les résolutions générales de la conférence d'Ottawa, lesquelles préconisaient « une coopération industrielle à l'intérieur de l'Empire, en vue d'assurer la meilleure division possible des activités entre ses différentes parties et le développement, économiquement ordonné, de chacune d'elles ». Serait-ce un « développement ordonné » que de fermer des usines en plein rendement, au bénéfice du producteur d'outre-mer ?

On a cité, à cette occasion, l'industrie canadienne du vêtement, répartie sur un millier de fabriques, et qui occupe 50,000 personnes. Elle produit 200 millions de dollars de marchandises et fournit les 98 pour 100 de la clientèle canadienne. En même temps, elle constitue un débouché pour 95 pour 100 des tissus de laine fabriqués au Canada. Or, ses dirigeants sont venus affirmer au Tarif Board qu'une simple égalisation des prix de revient entraînerait automatiquement la fermeture d'une proportion

## Comment écrire l'histoire ?

(De JE SUIS PARTOUT)

On a peu parlé, dans la presse, d'une réunion internationale de professeurs d'histoire, qui vient de se tenir à Bâle. Elle ne pouvait que trahir une divergence absolue entre les délégués des nations « libérales », comme la France ou la Suisse, qui voient dans la connaissance de la vérité le but de l'enseignement historique, et ceux des nations « fascistes » (Italie, Allemagne, Pologne), pour qui l'histoire doit avant tout exalter le sentiment national. Ceux-ci rappellent qu'il est difficile de connaître la vérité ; les Allemands, entre autres, demandent que l'on fit effort dans les autres pays pour comprendre le national-socialisme. Mais quelques jours plus tard, un de leurs meilleurs historiens, le professeur Oncken, de l'Université de Berlin, faisait dans cette ville une conférence singulièrement embarrassante pour les partisans de ce point de vue. Il traitait des « valeurs nationales de l'histoire », et développait cette idée, que l'enseignement historique est de la plus haute importance pour les maintenir. En même temps, il suscitait les doutes les plus graves, en montrant que personne — en Allemagne du moins — n'est d'accord sur ces valeurs. Les écoliers allemands ont toujours appris que Charlemagne était un grand empereur ; aujourd'hui, M. Rosenberg s'efforce de démolir sa réputation, en lui opposant le duc des Saxons Witukind, qui, selon lui, représenterait la véritable tradition allemande contre le roi franc, au service d'une cause étrangère. Frédéric II, de son vivant, passa pour un très grand homme. M. Oncken rappelle qu'en 1813 le poète national Arndt écrivit : « Nous autres, Allemands, nous n'avons pas à nous féliciter de ce roi, qui détruisit le respect pour l'empereur et le Reich, sans rien mettre à la place, que le despotisme d'un Etat de soldats. » Mais l'histoire moderne de l'Allemagne est surtout dominée par la Réforme, dont les conséquences furent incalculables du point de vue, non seulement religieux, mais politique. Un bon tiers des Allemands, qui sont catholiques, ne peuvent que la condamner : il est difficile aux deux autres tiers, protestants, de ne pas y voir un événement heureux.

Le roi Louis Ier de Bavière, conclut M. Oncken, fit ériger près de Ratisbonne le « Walhalla », où figurent les statues des Allemands célèbres. Beaucoup de ces héros sont déjà oubliés, nous voudrions les remplacer par d'autres. L'histoire est vraiment difficile, pour les fanatiques de la vérité comme pour les tenants des valeurs nationales.

considérable des usines, avec toutes les conséquences ordinaires d'un tel événement. Ces conséquences, n'est-ce pas le devoir du gouvernement canadien d'en tenir compte en établissant ses tarifs ?

Les industriels canadiens demandent donc que, dans le calcul des prix de revient, figurent des éléments compensateurs leur assurant une marge, une avance, sur leurs concurrents britanniques. Ils rappellent qu'ils ont risqué leurs capitaux sur la foi d'une protection efficace, et que tous les efforts qu'ils ont faits pour donner du travail à leurs ouvriers et maintenir ainsi la structure économique et même sociale du pays ne doivent pas avoir pour résultat de laisser le marché libre au producteur du Royaume-Uni, lequel n'emploie pas d'ouvriers canadiens et paye ses impôts au gouvernement de Londres. Pour certaines catégories de marchandises, il n'y a pas d'industrie canadienne. Qu'on réserve alors la place aux Britanniques de préférence à tous autres, soit ! (Malheureusement, dans la plupart des cas, c'est parce que la demande locale était très faible qu'il n'est pas créé d'industrie sur place.) Mais il est inadmissible que le producteur canadien soit chassé du marché canadien, quand il est en mesure de l'approvisionnement.

Mais, objet des Anglais, un autre article du traité — l'article 10 — oblige le gouvernement canadien à ne protéger, par voie de tarif, contre les importations en provenance du Royaume-Uni, que les industries « raisonnablement assurées d'avoir de sérieuses chances de succès ». Précisément, répliquent alors les Canadiens, il s'ensuit que les industries en question doivent être protégées ; en d'autres termes, qu'il appartient à leur gouvernement de leur réserver le marché du Canada, ou, tout au moins, la fraction de ce marché aux besoins de laquelle peuvent suffire les produits fabriqués, sur une base économique, par le Dominion.

## Peuplement et chômage

Ce débat a une portée considérable. Si l'on y regarde de près, on voit qu'il met en cause toute la vie économique du Canada, laquelle, à l'heure présente, comme dans tous les pays de langue anglaise, domine de haut la vie politique et l'orienté directement. Derrière la menace de « dislocation », qu'un tarif trop bas représente pour l'industrie canadienne, nous apercevons ce fait incontesté, et nullement contestable, que le Dominion est surindustrialisé. En dehors même du phénomène universel qu'est la crise économique, ses moyens d'exploitation et son outillage industriel dépassent de beaucoup la capacité d'achat de sa population.

Peut-être convient-il de rappeler ici qu'avant un territoire qui compte un million de kilomètres carrés de plus que les Etats-Unis, le Canada n'a que dix millions et demi d'habitants. Ses ressources naturelles sont immenses, mais en grande partie inexploitées. C'est à peine si l'on a défriché un sixième environ des terres propres à la culture.

L'idée qui vient alors naturellement à l'esprit est que la première nécessité du Dominion doit être une politique intensive de peuplement. Et, en fait, jusqu'à ces dernières années, l'immigration y était accueillie à bras ouverts. C'est ainsi que l'on rencontre aujourd'hui, en dehors des originaires de l'Empire, d'importantes colonies d'Allemands, de Polonais, d'Ukrainiens, d'Italiens et de Scandinaves. La barrière n'a guère été dressée que devant les Asiatiques, principalement les Japonais, l'une entre autres des tendances nord-américaines de la politique canadienne.

Mais il ne suffit pas d'appeler les gens, ni même de leur allouer des terres. Il faut leur donner un travail rémunérateur, c'est-à-dire le moyen de vendre leurs produits. En période de dépression générale, le problème est insoluble. Il en résulte que l'immigration est arrêtée. Il n'y aurait pas de travail à donner aux nouveaux venus. Bien plus, il a fallu embarquer pour leur pays d'origine une proportion notable des derniers arrivés, même britanniques. Et voilà qu'on parle au Canada, pour ordonner dans un ensemble harmonieux la production de l'Empire, de fermer quelques-unes de leurs jeunes usines et de mettre sur le pavé des milliers de nouveaux chômeurs ! Une économie impériale, suivant un principe « complémentarité » — ici la laine, là le fer, etc. — c'est très beau sur le papier.

Nous avons là une frappante contradiction économique, dont on ne peut guère accuser que les fatalités de notre époque : un pays dont tout l'avenir est dans le peuplement et qui ne peut même pas occuper sa trop peu nombreuse population. Au 30 juin dernier, il y avait au Canada 1,130,000 chômeurs assistés, soit plus d'un dixième des habitants. Et encore ce chiffre marque-t-il une baisse sensible sur le total de l'année précédente.

Le fardeau reste encore si lourd qu'à la fin du mois de juillet, le gouvernement fédéral a annoncé aux gouvernements des provinces qu'il leur en laisserait désormais la charge. Du moins ne contribuera-t-il plus directement au fonds de chômage pour une proportion fixe. Il se réserve de venir en aide aux administrations des provinces dans la mesure de leurs besoins et de ses ressources. Il est juste d'ajouter qu'il a élaboré un important programme de travaux publics, dont le coût — 40 millions de dollars — sera entièrement au compte des finances fédérales.

Cette influence du marché du travail sur le mouvement de la population présente aussi un autre aspect : l'attraction des Etats-Unis. Certains théoriciens anglo-saxons (économistes et géographes) soutiennent que l'expansion normale de tout le continent nord-américain aurait dû se faire selon des lignes de communication correspondant en gros aux degrés de longitude. Mais le Canada, n'ayant, politiquement, la voie libre que vers l'ouest, a dû ignorer d'abord ses relations géographiques avec ses voisins du

sud. Aussi constitue-t-il un « divorce » géographique, dont les inconvénients se sont fait sentir et se font sentir encore dans son développement. Quoi qu'il en soit de cette vue livresque, on constate, par exemple, que les voies de communication, notamment les grandes lignes de chemins de fer canadiens, ont été établies est-ouest, dans l'attente d'un afflux de population qui ne s'est pas produit. Il y a au Canada, pour 1,600 mètres (1 mille anglais) d'voie ferrée, 235 habitants, contre 480 aux Etats-Unis, 1,235 en France et 1,800 en Grande-Bretagne.

La plus ancienne des lignes canadiennes — le Canadian Pacific — a coûté un prix énorme, du fait qu'on voulait n'avoir pas à emprunter le territoire des Etats. Vers 1900 furent construites deux autres lignes transcontinentales — le Grand Trunk et le Canadian Northern — qui se firent une guerre ruineuse. Rachetées par l'Etat, avec quelques tronçons secondaires, elles se sont fondées dans le Canadian National, qui resta seul en face du Canadian Pacific, demeure entreprise privée. Un nouveau régime est à l'étude, qui mettrait un terme définitif à toute concurrence. De toute manière, le déficit réel reste important. On a calculé qu'il faudrait que la population eût triplé pour que le réseau canadien devint une affaire commerciale.

## L'attraction des Etats-Unis

Pendant que les ingénieurs et les financiers pensaient est-ouest, la tendance spontanée de la population se dirigeait nord-sud. L'interpénétration du Canada et des Etats-Unis, par-dessus une frontière de cinq mille kilomètres où il n'y a pas un canon, semble aujourd'hui un fait si naturel qu'on s'étonne qu'il n'ait pas été prévu dès l'origine du Dominion. Sur le terrain économique, ces contacts ont pris, au Canada, la forme d'un incessant appel aux capitaux américains. Près de la moitié des actions et obligations des entreprises canadiennes appartiennent à des citoyens des Etats-Unis. Dans l'industrie de la pulpe de bois, la proportion atteint 75%. Elle n'est guère moindre dans l'industrie des conserves, les raffineries de pétrole et les magasins de gros. On évalue récemment le montant des capitaux américains investis au Canada à 4,108,000,000 de dollars. Et encore ce chiffre ne paraît-il pas englober toutes les entreprises canadiennes qui ne sont que des filiales de sociétés opérant aux Etats-Unis. On conçoit que, dans les après négociations avec l'Angleterre, il y a à un élément dont les convictions « impériales » risquent fort de passer après l'intérêt immédiat.

Quant au gouvernement du Canada, subit-il, lui aussi, la contagion de l'exemple américain ? C'est un point où les avis peuvent se partager. On a pu, à l'appui d'une réponse négative, invoquer les méthodes empiriques et traditionnelles par lesquelles le ministre Bennett s'est longtemps efforcé de remédier à la crise et qui n'ont, en effet, rien de commun avec la « révolution Roosevelt ». Mais ce même ministre Bennett n'a-t-il pas fait voter, il y a deux mois, un bill tendant « à améliorer les méthodes et usages de vente des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation » ? N'y retrouve-t-on pas le contrôle des prix, les subventions, l'enquête des autorités chez les producteurs et autres caractéristiques de la N.R.A. ? Ou n'était-ce qu'une dernière tentative pour rendre au gouvernement la faveur des circonscriptions agricoles ?

Nous sommes ici au point de jonction de la politique et de l'économie. Les agriculteurs canadiens sont mécontents à la fois de la Grande-Bretagne et du ministre Bennett. Le Canada dispose d'un très large excédent de produits naturels qu'il lui est indispensable d'exporter. C'est pour assurer à ces produits le marché anglais qu'il a accepté — en principe — d'ouvrir plus grande la porte aux articles des manufactures britanniques. Or, l'agriculture canadienne prétend que les compensations promises sont demeurées en fait dérisoires. Elle en accuse l'égoïsme du Royaume-Uni. Elle en accuse aussi la politique de M. Bennett, qui, trop soucieux de ne pas heurter les industriels canadiens, se refusait à accorder à l'industrie britannique les préférences sans lesquelles il n'y a rien à espérer de substantiel, sur le marché anglais, pour les produits agricoles du Canada.

## Le gouvernement Bennett

Le ministre Bennett est au pouvoir depuis juillet 1930, à la suite des élections qui consommèrent la défaite du parti libéral, conduit par M. Mackenzie King. Les conservateurs s'étaient fait élire sur un programme énergiquement protectionniste, qui devait sauver le Canada. Dès avant la conférence d'Ottawa, M. Bennett se posa, devant l'opinion, comme le champion de la préférence dite impériale. Pendant la conférence même, il se montra exclusivement attaché à la défense des intérêts canadiens. Mais les intérêts canadiens sont eux-mêmes contradictoires. Et M. Bennett vient de l'éprouver aux dernières élections provinciales, qui furent un désastre pour son parti.

Dans l'Ontario (vieux province conservatrice) et le Saskatchewan, les conservateurs ont été écrasés. L'an dernier, dans la Colombie britannique et la Nouvelle-Ecosse, le résultat avait été analogue. Sans doute, les amis du gouvernement font ressortir que les élections aux Chambres provinciales sont dominées par des considérations locales, et qu'elles ne préjugent rien des élections fédérales, qui doivent avoir lieu, au plus tard, en avril ou mai de l'an prochain. Il n'en reste pas moins que la poussée de l'opposition est significative, d'autant que, depuis six mois, la plupart des élections fédérales complémentaires ont été défavorables au gouvernement.

## L'avenir

En dépit de ces inévitables fluctuations et de ces difficultés temporaires, le grand

Dominion laisse à l'observation une impression de stabilité dans l'ordre social, et de force ascendante dans l'ordre économique. De ce dernier point de vue, on peut dire qu'il n'a pas encore atteint sa maturité et que — mise à part la crise générale — les embarras qui lui sont propres sont des phénomènes de croissance. Il en est où en étaient les Etats-Unis avant de devenir une nation créditrice.

La mise en valeur de son territoire — qui, aujourd'hui encore, est à peine commencée — a pourtant déjà nécessité des capitaux énormes, qui ont été fournis par l'emprunt. En 1913, le total des emprunts des personnes publiques et des compagnies industrielles s'élevait à 2 milliards de dollars environ. A la fin de la guerre, en 1919, il avait monté à 3,700 millions. Puis, en dix ans, il a doublé : 7,400 millions en 1929. Il atteint aujourd'hui près de 9 milliards, dont les deux tiers environ représentent des placements de l'étranger.

Cette situation appelle un commerce d'exportation actif, et les derniers chiffres connus montrent heureusement un mouvement de reprise notable. Après l'année la plus basse (1930), où la balance passive avait atteint 103 millions de dollars, le redressement a commencé et s'est poursuivi d'une manière continue. L'année 1933 s'est soldée par un excédent d'exportation de 75 millions de dollars, et les résultats de 1934 seront sans doute meilleurs encore.

Cette primauté du commerce extérieur dans sa vie économique permet de douter que le Canada accepte de s'engager très avant, à la suite des Etats-Unis, sur la voie de l'économie dirigée (1). L'initiative privée et la mobilité des capitaux sort, jusqu'à nouvel ordre, indispensables au commerce international, et l'économie canadienne a moins que toute autre la possibilité de se replier sur elle-même.

Son avenir reste plein de promesses magnifiques. On trouverait à Londres tels grands hommes d'affaires qui sont prêts à miser fortement sur le Canada. On y entend des hommes sérieux soutenir que le Canada sera un des pays à profiter le plus vite et le plus largement de l'inévitable retour des jours prospères, et que, dès les premières lueurs de beau temps qui passeront sur le monde, il prendra un essor décisif qui fera de lui le centre économique de l'Empire. Prophétie hasardeuse, dont on retiendra seulement que tout est possible sur une terre riche, habitée par des races vaillantes.

Robert HELIER

(1) C'est déjà fait. — N. D. L. R.

Le procédé **Daman Asphalt** permet la construction de routes modernes, à la fois durables et plastiques. Le **Daman Asphalt** a fait ses preuves dans le monde entier. Son emploi est des plus économiques. (r-a)

## La politesse se meurt

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

Aujourd'hui plus qu'hier et sans doute bien moins que demain la politesse se meurt. Non pas la politesse, marque extérieure d'une société désuète, mais la politesse tout court, fait d'une honnêteté à la portée d'un chacun, nous dirions de toutes les bourses, si cette vertu se pouvait acheter. Truisme, pensez-vous. Pourquoi pas ? Il est des vérités banales qui sont bonnes à rappeler de temps à autre, plus particulièrement à notre époque où, à la suite des « philosophes » de 89, on ne cesse — à gauche surtout — de clamer à tout propos et hors de propos les droits de l'homme, en ayant bien soin de passer les devoirs sous silence.

Voilà ce qui se passe à chaque heure de chaque jour dans la rue : un quidam vous bouscule bien involontairement sur le trottoir, vous lui lancez au visage : « Pouvés pas faire attention ! ». Une femme, jolie ou non, vous montre tout l'émail de ses dents, c'est tout juste si votre chapeau ne reste pas vissé sur votre crâne. N'obtez-vous pas immédiatement la communication téléphonique, vous faites tomber votre colère sur l'appareil qui n'en peut mais, en pestant. Un contrôleur de la C.G.T.E. (1) s'approche-t-il de vous pour vérifier les chiffres de votre billet, vous joues s'empourent, votre gorge se contracte, et de maugreir : « sale compagnie ! ». Un rien vous blesse, un souffle vous fâche, un courant d'air vous fait sortir des gondes. Toute retenue s'évanouit. Toute politesse est à souci, tout sentiment déferait à peine. « C'était bon autrefois », dites-vous d'un petit air supérieur.

Et le respect que l'on doit aux personnes âgées de s'en aller, par morceaux. Témoin cette scène de la prise d'assaut des voitures de tramways et qui se répète chaque dimanche soir, à Veyrier, à Rozon, ou à Hermance. Vous pouvez constater avec nous que de jeunes gens n'ayant pas dépassé la trentaine, s'emparent, avec une espèce de joie malsaine, des places assises, cependant que des dames, visiblement éprouvées par la marche, sont obligées de rester debout sur les plateformes. Dimanche dernier, pas un de ces messieurs n'a fait le geste que d'accueillir attendaient. Il n'est pas jusqu'à des garçonnets et des fillettes — cet âge est sans pitié — qui ne demeurent le derrière cloué à leur siège. Comme une personne de nos connaissances ne se faisait pas faute de dire tout haut sa façon de penser, elle s'attribua cette réponse d'une maman outrée : « J'ai payé la place de mon garçon, il ne bougera pas ».

De tels exemples abondent, hélas ! de nos jours. Ils sont le reflet d'un état d'esprit fâcheux contre lequel parents et maîtres se doivent de réagir. « Notre âge, a dit un sportif, est celui du muscle ». Il est aussi, ajoutons-nous, celui du mufle.

J. T.

(1) Compagnie Générale des Tramways électriques.

# Le Canada à Saint-Malo

Comment un ancien consul de France à Montréal remplaça au pied levé une délégation canadienne, à une séance solennelle de la Société historique de la cité de Jacques Cartier.

(De l'OUEST-ÉCLAIR de Rennes, numéro du 29 juillet)

Une personnalité canadienne devait présider tout dernièrement, la séance solennelle que la Société Historique et Archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo donnait salle des fêtes de l'Hôtel de Ville en l'honneur du 4e Centenaire de Jacques Cartier.

Hélas, à l'heure de la Conférence solennelle, les Canadiens annoncés pour la seconde partie des fêtes de Jacques Cartier n'étaient pas arrivés et l'on dut trouver une autre personnalité pour présider la séance.

Ce fut à M. Delalande, le distingué Consul de France aux Iles-Anglo-Normandes, qu'échut cet honneur. Trait d'union de l'Entente Cordiale pour Saint-Malo, dira tout à l'heure le président de la Société d'Archéologie. M. Delalande était tout indiqué. N'a-t-il pas vécu au Canada et n'est-il pas docteur en droit de l'Université de Montréal ?

De nombreuses personnalités entouraient M. Delalande. Citons MM. Mathurin, président de la Société ; Eugène Herpin, abbé Descottes, anciens présidents ; les sénateurs Gasnier-Dupare et Stourm ; Esnoul Lesénéchal, Julien Herpin, Morin, Letanoux, Buret, Jouel, Milon, bâtonnier Brault, d'Haucourt, Jouet, Dœubre.

Le portrait de Jacques Cartier, placé en avant de la scène, dominait dans son cadre doré la vaste salle que remplissait une assistance aussi nombreuse qu'élégante.

M. le chanoine Mathurin parla le premier. Il fit l'historique de la Société qui entre dans sa 35e année, et, ayant rappelé les travaux de ses collègues au cours de l'année écoulée, il associa la Société d'Archéologie aux manifestations du 4e Centenaire de Jacques Cartier.

M. X. d'Haucourt, conseiller à la Cour de Rennes, dit ensuite une poésie sur Jacques Cartier et l'ancien président Eugène Herpin, l'historien bien connu de Saint-Malo, fit une brillante conférence sur Jacques Cartier et Catherine des Granges. Emallée d'une foule de souvenirs locaux, cette conférence, véritable régal pour l'assistance, fut vivement goûtée de tous.

M. Eléonore Daubrée, président des Poètes de la Côte d'Emeraude, lut ensuite un ode en hommage à Jacques Cartier.

Et le président de la séance, M. le consul Delalande, prononça l'éloge du Canada. Le discours de M. Delalande, d'une forme très littéraire, abondait en souvenirs personnels sur le Canada, comme sur le souvenir de la France resté vivace dans ce pays lointain où vivent tant de familles aux noms français et malouins.

M. Delalande fut longuement applaudi et toute la salle se joignit à M. le chanoine Mathurin pour le remercier de la belle conférence qu'il venait de donner.

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

## A l'assaut du record féminin de vitesse

L'aviatrice française Hélène Boucher a effectué le 12 juin son premier vol d'entraînement à bord du nouveau Caudron de sport « Rafale ». Elle a l'intention de s'attaquer prochainement au record féminin de vitesse sur 100 et 1,000 km. avec l'avion vainqueur de la Coupe Deutsch de la Meurthe, type Caudron 450, équipé d'un moteur Renault 6 cylindres de 370 CV. Rappelons que c'est l'Américaine Mae Haizlip qui détient le record de vitesse sur une base de 3 km. avec 405,92 km-h. et que c'est également une Américaine, Amelia Earhardt qui s'est adjugé sur Lockheed-Vega (monoplan à aile haute) le record sur 100 km. avec 281,47 km-h.

## Vocabulaire nazi

On sait que les nazis ont une prédilection pour les termes guerriers. Toute organisation s'appelle chez eux un « front », la moindre manifestation un « combat » — à moins qu'il ne s'agisse d'un « front de combat ». Ces jours-ci, il fut décidé d'instaurer une semaine de propagande pour la nation. Excellente idée : articles de journaux, affiches, démonstrations publiques s'efforçant de persuader au peuple d'apprendre à nager. Mais on crut devoir baptiser cette propagande « combat contre les non-nageurs » ! Tel fut le terme officiellement employé partout.

A vrai dire, ce combat était parfois conçu d'une façon étrange. Un grand journal de Berlin publia un article demandant d'interdire aux non-nageurs l'accès aux bains publics de lacs et de rivières. Ces individus, affirmait notre confrère, sont dangereux ; ils risquent de se noyer, obligent ainsi les nageurs à se porter à leur secours. En outre, ils sont ridicules. On ne devrait leur permettre que de se tremper dans une baignoire. Mais alors, on se demande comment ils pourront apprendre à nager.